

(fenêtres) (sur . cours)

Ferry
au programme

L'argent
de l'école
classes transplantées
et inégalités

Silence,
on tourne
l'école Achard se
réconcilie avec
le 3^{ème} âge

**MATERNELLE, :
L'ENFANT S'ÉLÈVE**

comment l'école maternelle favorise t-elle le
« passe-âge » du petit enfant vers l'élève ?



SNUipp

Fédération Syndicale Unitaire



Le nouveau ministre veut "réduire la fracture scolaire". Intention légitime qui ne prend

corps qu'avec des mesures concrètes.

Certainement pas en faisant l'impasse sur l'environnement social dans lequel vivent nos élèves et en ignorant les dispositifs déjà existants comme les ZEP ou l'AIS... Ni en ne disant pas un mot de l'école maternelle !

Nos élèves sont très différents, dans leurs difficultés comme dans leurs richesses. Ce sont cette multiplicité et cette complexité qu'il faut explorer pour tenter de dégager des réponses adaptées. C'est à quoi s'essayent tous les jours les enseignants dans leurs classes avec des réussites qui mériteraient d'être mieux connues et utilisées.

Il est urgent de sortir de l'exercice solitaire du métier de travailler autrement, avec plus de maîtres que de classes et davantage de temps pour travailler en équipe.

Cette transformation nécessaire de l'école doit être porteuse d'ambitions et d'exigences communes pour la réussite de tous nos élèves. Elle nécessite d'aller au-delà des constats, pour mieux définir les priorités et les mesures concrètes à prendre ainsi que les moyens à y accorder.

Bernadette Groison

Actu

5



LUC FERRY : premiers mots...
ARGENT DE L'ÉCOLE : le financement inéquitable des classes transplantées.

Dossier

14

ÉCOLES MATERNELLES : le SNUipp organisait un colloque sur l'accueil et la scolarisation à l'école maternelle en présence de chercheurs, d'enseignants et de psychosociologues.



Métier

20

PORTRAIT : Eric Zolver, achève sa formation de professeur des écoles.
RECHERCHE EN ÉDUCATION : un programme incitatif pour réorienter la recherche sur l'éducation et la formation.
INITIATION À L'IMAGE : un projet de création de film d'animation à Bordeaux.



Réflexions

27

PEINE DE MORT : les abolitionnistes créent une coalition mondiale
DÉMOCRATIE SOCIALE : le dialogue social et la représentativité des syndicats en questions.
INTERVIEW : Jean-François Amadieu analyse le poids des apparences dans les relations entre les individus.

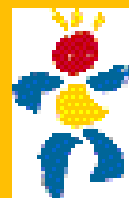


ENSEIGNEMENT **NON** À LA LOTERIE DES MOYENS



EXIGEONS L'EGALITE
POUR **TOUTES** LES ECOLES

Campagne du SNUipp pour l'égalité.
Renvoyez la carte postale...



Le Céreq mesure l'emploi des jeunes

Le champ visé par cette enquête réalisée par le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) comprend les élèves sortant vers la vie active à partir de différentes classes du premier cycle (en dehors de la classique), de l'enseignement cycle professionnel (hors classe d'apprentissage) et de l'enseignement général ou technique du second cycle (hors classes de terminale générale) Le concept « sortant du système scolaire » inclut en outre des jeunes sortant pour prolonger leur formation initiale par l'apprentissage et des sorties d'études pour des jeunes qui avaient interrompu leurs études pour entrer dans la vie active antérieurement.

Au total l'enquête concerne 330 000 jeunes.

Les cinq interrogations téléphoniques ont eu lieu en avril 1996 (vague 1), mars 1997 (vague 2), février 1998 (vague 3), février 1999 (vague 4) et février 2000 (vague 4).

Durée de la période de chômage	Part	Effectifs
0 - moins de 3 mois	29%	76 224
1-3 à 5 mois	28%	73 582
2-6 à 9 mois	17%	44 226
3-10 à 11 mois	5%	12 908
4-12 à 23 mois	14%	36 530
5-24 à 35 mois	4%	11 605
6-36 mois ou plus	3%	8 077
Total	100%	263 152

Source : Céreq-panel 1994-2000

	Chômeurs en vague 1 1996	Chômeurs en vague 2 1997	Chômeurs en vague 3 1998	Chômeurs en vague 4 1999
--	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Parts des individus déclarant accepter un emploi...				
* de n'importe quel type	77%	71%	67%	65%
* ne correspondant pas à sa qualif.	89%	88%	91%	87%
* à temps partiel	91%	84%	83%	83%

Parts des individus déclarant refuser de toute façon :				
* un CDD	8%	6%	5%	4%
* un CES	24%	30%	35%	43%
* un contrat de qualification	21%	27%	28%	31%
* un contrat d'adaptation	26%	27%	22%	33%
* un emploi non déclaré	73%	68%	62%	64%
* une période d'interim	11%	13%	9%	10%

Parts des individus déclarant accepter de travailler à partir d'un salaire :				
Moins de 3000 francs	19%	7%	4%	7%
De 3000 francs à 3999 francs	9%	5%	5%	6%
De 4000 francs à 4999 francs	13%	19%	11%	6%
De 5000 francs à 5999 francs	31%	32%	32%	25%
De 6000 francs à 6999 francs	22%	28%	34%	39%
De 7000 francs et plus	6%	9%	14%	18%
TOTAL	100%	100%	100%	100%
Taux de réponse à la question	47%	44%	47%	54%

Québec : 88,75 millions d'euros contre l'échec scolaire

Le gouvernement québécois va investir 125 millions de dollars canadiens (88,75 millions d'euros) en cinq ans afin de réduire de 10% le taux d'échec des jeunes issus des milieux défavorisés. Selon le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, « avec 36,6% de décrochage dans les milieux défavorisés, plus d'un jeune sur trois quitte l'école sans un diplôme qui pourrait le faire sortir de la pauvreté et de l'exclusion ». Cent quatre vingt dix neuf établissements secondaires du Québec sur six cents se partageront 25 millions de dollars soit 17,75 millions d'euros par an pendant cinq ans. Les établissements bénéficiaires, situés dans des milieux défavorisés ont un taux d'échec supérieur à la moyenne nationale. Montréal, en re-

cevant 40% du montant total de l'enveloppe, disposera de la part la plus importante de l'aide.

Les fonds pourront servir à embaucher des aides pédagogiques (psychologue, pédagogue), à mettre à contribution les parents ou à fournir du soutien personnalisé à certaines catégories d'élèves comme les mères adolescentes.

Une expérience pilote "Agir Autrement" avait déjà été menée depuis un an dans six établissements défavorisés. Ainsi, à Louiseville, en milieu rural, un service supplémentaire d'autobus scolaires à 17h30 permet aux élèves de rentrer chez eux plus tard, après avoir fait leurs devoirs sous la surveillance des enseignants.

Grande-Bretagne : condamnée pour école buissonnière

Une nouvelle disposition de la législation britannique vient de permettre la condamnation d'une mère à soixante jours de prison pour avoir laissé ses deux filles manquer l'école. Pour justifier sa décision, le directeur du service socio-éducatif du comté de Banbury explique que les efforts déployés pour pousser Patricia Amos à surveiller ses enfants n'avaient pas abouti. Si l'absentéisme récurrent est un problème douloureux et difficile à régler, l'efficacité d'une condamnation à la prison d'une mère isolée a de quoi interroger et choquer.

Parlement des enfants

Le neuvième parlement des enfants qui s'est tenu le 11 mai dernier (voir numéro précédent), a voté en faveur du jumelage de chaque école française avec un établissement de l'Union européenne. Cette proposition de loi de l'école de Châteaugay dans le Puy-de-Dôme prévoit, dans la pratique, un échange régulier de correspondance et des rencontres entre les enfants dans leurs pays respectifs. Cette proposition devrait être reprise par le député de la circonscription de l'école gagnante ou par décret ministériel.

Arrivent en deuxième position le texte sur la lutte contre les tags et en troisième position celui sur la protection des animaux domestiques.

180 millions

d'entrées guichets au cinéma pour 204 films. L'année 2001 est une année faste pour l'industrie cinématographique. Ceci représente une augmentation de 53% depuis 1991.

Sénégal : foot 1 - école 0

Le gouvernement sénégalais a annoncé que les absences des élèves pendant les retransmissions des matches des Lions du Sénégal seront tolérées pendant la coupe du monde. A charge pour eux de rattraper les cours. Le samedi matin...s'il n'y a plus de rencontres !

Inégalité d'accès à la formation

Devant la formation, les fonctionnaires ne sont pas à égalité. D'après une étude du Céreq, " formation continue 2000 ", le taux d'accès à la formation serait très élevé, 50%, dans les fonctions publiques d'Etat et hospitalière contre 39% dans la fonction publique territoriale. Cela reste très supérieur aux taux d'accès des salariés du privé puisque la formation ne concerne que 32% d'entre eux.

« C'est le sentiment d' "insécurité" qui augmente , pas la délinquance »

Qu'est ce que l'insécurité ?

On assiste à une triple réduction du terme d' « insécurité ». À sa dimension criminelle et délictuelle d'abord, de rue ensuite (laissant de côté la délinquance en col blanc ou en écharpe tricolore) et de quartiers populaires enfin.

On parle d'explosion de la violence alors qu'il s'agit surtout d'une montée du sentiment d'"insécurité". Ce flou que l'on accepte sur les questions de sécurité ne serait pas toléré sur des questions de chômage ou d'inflation.

N'y a-t-il pas une hausse réelle de la délinquance ?

Statistiquement, il n'y a qu'une hausse lente et continue depuis 20 ans. Elle n'a pas vraiment changé et on nous en propose un traitement très différent.

Ce qui change c'est la profonde décomposition des territoires ouvriers. D'après l'INSEE, 42% des jeunes de ces quartiers étaient chômeurs ou précaires en 1990.



Loïc Wacquant , professeur de sociologie à l'université de Berkeley, est auteur de " Les prisons de la misère ", édition Raisons d'agir 1999

Aujourd'hui c'est 60% d'entre eux ! À cela se conjuguent la crise de la cellule familiale et l'accès généralisé au secondaire qui transforme la reproduction de classe en compétition scolaire. Le retrait urbain de l'Etat, l'abandon des services publics et du volontarisme économique et social ne font que renforcer cette décomposition.

Que propose alors l'Etat ?

Après la dérégulation de l'Etat social, on ne propose plus aujourd'hui face à l'in-

stabilité économique, à la peur de l'avenir et à la délinquance que d'étendre l'Etat policier. Or cela est inefficace. Il faut construire des logiques de freinage et de diversions à la violence, traiter ces phénomènes graves et complexes, avec sérieux et dans un débat démocratique. Après une économie duale, ne créons pas un Etat dual.

Propos recueillis par Céline Lallemand

Service public : quel avenir ?

Suite aux menaces pesant sur le secteur public d'énergie après le sommet européen de Barcelone, la Fédération CGT des mines et de l'énergie a pris l'initiative de proposer à différents partenaires (syndicats, associations, personnalités) un texte intitulé « Face au marché, le service public ! ». Partant de la situation à EDF-GDF, le texte avance une démarche pour tous les services publics. « L'attachement aux services et aux entreprises publiques traduit le caractère singulier de l'eau, de la santé, de l'éducation, du logement, de la culture, des transports, de la communication, etc... Leur accès est vital et s'inscrit dans les droits universels qui doivent être garantis à chaque être humain. Pour satisfaire ces droits, pour assurer l'avenir des services et des entreprises pu-

bliques, le renforcement de la démocratie et la promotion de l'intervention des populations sont nécessaires... Notre prise de position contre les privatisations d'EDF et de GDF et pour l'avenir de services publics vise également à poursuivre et à développer des initiatives rassemblant salariés, usagers et citoyens, au niveau local, national et international ».

De nombreuses organisations (comme la FSU, ATTAC, le Groupe des 10, les fédérations PTT, SNCF, Finances de la CGT...) ont décidé de s'associer à cet appel. Il peut être un élément fort de promotion des services publics au moment où ceux-ci doivent être au centre du renforcement de liens sociaux dans la population, notamment en direction des plus démunis.

Luc Ferry : des programmes au programme



L'ancien président du Conseil national des programmes, Luc Ferry, place son ministère sous le signe de la « réduction de la fracture scolaire ». Mais ne dit pas comment.

« **R**éduire la fracture scolaire » : le nouveau ministre de l'éducation, Luc Ferry, a choisi son mot d'ordre. Il a l'avantage d'être consensuel. Autre chose est bien sûr de savoir quelles mesures concrètes vont être prises pour répondre à cette exigence. Lors de sa première conférence de presse, le 23 mai, le ministre en est resté aux grandes lignes, évitant de s'engager sur des annonces précises et passant plus de temps à analyser le passé qu'à parler de l'avenir.

Ces grandes lignes donnent néanmoins plusieurs éclairages sur la façon dont le ministre conçoit sa mission. La fracture scolaire donc. La panoplie déjà en place pour lutter contre elle n'est pas remise en cause dans son architecture générale. Les horaires ne sont pas remis en cause. Les nouveaux programmes sont bien sûr confirmés : on en attendait pas moins de celui qui fut huit ans président du CNP (Conseil national des programmes). Les classes à PAC, que la rumeur se plaisait à remettre en cause, sont maintenues. " Les classes à Pac ont été très bien accueillies. C'est un vrai succès " a même affirmé Luc Ferry. Il est vrai que 14 960 classes à projet artistique et culturel ont été lancées depuis la rentrée dans le primaire, et que le chiffre va presque doubler l'an prochain.

Pas de remise en cause non plus de l'enseignement des langues, mais un « assouplissement » au nom du réalisme. « Il faut arrêter les affichages irréaliste, plaide le ministre, les situations sont très différentes selon les académies. Dans certains endroits, la généralisation en CE2 prévue pour la rentrée a des effets pervers : on est en train de prendre des moyens en CM1 et CM2 pour que l'apprentissage d'une langue soit possible en CE2 en septembre ! Il faut donc de la souplesse dans l'application, quitte à ce que cette généralisation en CE2 se mette en place sur deux ans ». C'est donc reconnaître implicitement que les moyens manquent, comme n'a cessé de le dire le SNUipp pour mettre en

place l'enseignement des langues. Faut-il encore que l'année à venir soit mise à profit pour concocter des moyens d'urgence, comme des maîtres itinérants ou un programme spécifique de formation, sinon les écoles connaîtront une nouvelle inégalité de moyens pour mettre en œuvre les programmes. Ce qui ne contribue en rien à " réduire la fracture scolaire ".

En fait la démocratisation est en panne, alors que dans de nombreux endroits les conditions de vie des enfants se sont dégradées.

Dans ce contexte, il est difficile de ne pas souligner que le ministre n'a pas cru bon d'avoir un mot pour les ZEP et les zones difficiles, sur les dispositifs d'adaptation et d'intégration scolaire. Pas un mot non plus sur l'investissement professionnel des enseignants pour combattre quotidiennement cette fracture. On a en revanche entendu le retour de la plainte sur la baisse du niveau et la confusion entre l'illettrisme et les graves difficultés en maîtrise de langue, écrite et orale, qui caractérisent la situation scolaire de trop nombreux enfants. Celle-ci est assez dramatique pour ne pas jouer avec.

Le ministre parle d'une « prise en charge plus individualisée des élèves en difficulté dans les premières années de l'école élémentaire ». Pourquoi pas dès l'école maternelle dont il n'est nulle part fait mention ? Et surtout comment ? Le SNUipp propose que se mettent immédiatement en place dans les écoles les plus difficiles des dispositifs, comprenant des créations de postes, avec plus de maîtres que de classes afin de pouvoir agir sur les situations d'échec. Il propose que les écoles puissent disposer de plus de temps pour le travail en équipe afin d'élaborer collectivement des stratégies favorisant la réussite de tous les enfants.

Il n'y aura pas de réduction de la fracture scolaire sans une véritable transformation de l'école !

Nicole Geneix

Or blanc, or vert... ça coûte cher

Les enfants attendent souvent avec impatience les mois de printemps, ceux des classes transplantées. Mais l'inégalité des écoles devant l'organisation de ces classes est criante. Quelques exemples bien représentatifs.

Ça fait longtemps qu'ils l'attendent. Depuis que l'institut en a parlé en début d'année. Partir en classes transplantées, c'est un peu les vacances à l'école. Il y a ceux qui sont inquiets de quitter la maison et les parents. Et ceux qui, vieux routards, ont déjà prévu quelques bons coups avec les copains. Faut-il encore que le nerf de la guerre n'ait pas faibli. Car organiser une classe transplantée, ça coûte cher. Au minimum 30 euros par enfant, estime-t-on à la Ligue de l'enseignement pour leurs centres.

Où trouver l'argent ? Comment monter le budget ? Dans l'école de la République, vérité en deça, erreur au delà : selon que vous travaillez dans telle ou telle commune, les choses se passeront différemment.

Le plus facile, c'est bien sûr le projet clé-en-main. La mairie d'Épernay (33) propose chaque année aux écoles de la commune de partir en classe de neige, de mer ou de poney pour 11 jours. C'est au total cinq classes qui peuvent en bénéficier, ce qui représente un budget de près de 60 000 euros pour la municipalité. La ville choisit le centre, budgétise le projet et demande une contribution aux parents qui peut s'élever jusqu'à 213 euros pour les familles les plus aisées. L'enseignant a, à sa seule charge, le projet pédagogique. En début d'année, les instituteurs déposent leur demande auprès de la mairie qui choisira, avec l'Éducation nationale, les classes partantes. Bien sûr la

N'ayant pas bouclé son budget, Claire s'apprête à vendre des brioches dans l'école.



la municipalité tente de répartir son aide le plus équitablement possible afin que sur cinq ans, chaque enfant parte au moins une fois en classe transplantée. Mais malgré cette prise en charge matérielle, c'est toujours les mêmes classes qui profitent du système. A la mairie, on explique ce phénomène par la trop grande responsabilité qui pèse aujourd'hui sur les enseignants.

Autre cas, celui où la ville est assez riche pour s'offrir ses propres centres de séjours, animés par une association intégralement financée par la ville. C'est le cas de Toulouse qui possède plusieurs centres dont celui de Jurvielle en Haute Garonne. La ville, propriétaire du site assure la gestion des équipements, du personnel technique et des activités périscolaires. Une association para-municipale, Garonne Animation, gère quant à elle l'encadrement du temps scolaire. Afin de rentabili-



ser le site, la mairie utilise également le centre lors des vacances scolaires pour y héberger les colonies et prend alors directement à sa charge le personnel d'encadrement.

Mais, il faut procéder souvent autrement. C'est alors à l'institut de récolter les fonds et de solliciter toutes les âmes généreuses. Pour Claire Slattet, jeune enseignante à l'école de l'Hôpital-sur-Rhins sur la commune de Saint-Cyr-de-Favières dans la Loire, la collecte des fonds nécessaires pour la classe transplantée n'a pas été simple et n'est toujours pas finie trois semaines après le voyage de deux jours avec sa classe de maternelle à Apinac dans la Loire. Objectif : apprendre le fonctionnement d'un moulin à eau et la fabrication du pain.

Le coût total du séjour s'est élevé à 1304 euros. Chaque parent a dû verser 25 euros. Le reste a été financé en partie par la vente de sapins de Noël par l'association de parents d'élèves et la vente de cartes de vœux par les enfants. L'école fai-

sant partie d'un regroupement pédagogique intercommunal dépend de deux communes. La mairie de Saint-Cyr-de-Favières a d'ores et déjà versé 10 euros par jour et par enfant. Claire ne sait pas encore à quelle hauteur la deuxième commune contribuera au projet. Le conseil général a refusé de financer la classe. C'est en fait à la discrétion du conseiller général qui, sur son enveloppe cantonale, choisit de financer certains projets. Mal renseignée, Claire n'a pas sollicité l'aide de son conseiller. N'ayant pas bouclé le budget, elle s'apprête à vendre des brioches dans l'école. Mais ces difficultés ne l'ont pas découragée. « *C'était vraiment super. Les enfants ont été réceptifs et les parents se sont investis dans le projet. Je ne regrette pas* ». Au final, si Claire n'arrive pas à réunir le montant nécessaire, c'est l'association de parents qui complètera le budget.

Dernier cas, malheureusement de loin le plus fréquent, celui des classes qui ne peuvent partir. Daniel Sauvestre, enseignant dans le Puy-de-Dôme, reconnaît que si les classes de son école ne partent pas, c'est quelques fois par manque de motivation des enseignants mais c'est surtout par manque de financement.

Caroline Bagur

Partir en classe transplantée, c'est un peu les vacances à l'école.

Les organisateurs de séjours et les gestionnaires de structures d'accueil ne manquent pas...

PEP (Centre National des Pupilles de L'Enseignement Public), FOL (Fédérations des Œuvres Laïques), Ligue de l'Enseignement ou autres offrent une multitude de possibilités... Reste aux enseignants à faire un choix en fonction de leurs priorités pédagogiques. Il y a aussi la possibilité d'organiser votre classe d'environnement de manière autonome... Un site peut vous y aider : le guide incontournable des centres de vacances <http://www.gincv.com/>

Non à la loterie

Face à l'inégalité des écoles devant l'argent, le SNUipp a lancé une campagne sur le thème NON à la loterie des moyens. Quelle solution ? Le SNUipp n'a pas la prétention d'apporter une solution toute faite, mais sans doute y a-t-il à rechercher dans une forme de péréquation, qui assurerait, en tout lieu du territoire, le financement de ce qui doit constituer la base d'un enseignement de qualité.

Une campagne nationale de signatures est lancée. À la rentrée, le SNUipp entend s'adresser aux élus des collectivités locales pour que des décisions concrètes voient le jour.

Les enjeux sont importants : les décideurs, les financeurs, les usagers et bien sûr les enseignants doivent tous être partis prenants de ces choix. Le SNUipp demande que se tienne une table ronde, qui réunirait tous les acteurs de ce dossier.



AIS : de nouveaux textes... sans grandes nouveautés

Après plusieurs mois de tergiversations, le ministère vient enfin de publier au BO la version définitive des textes sur l'AIS, présentés sous la forme de trois circulaires distinctes.

Une circulaire de rentrée « *accueil des élèves handicapés à la rentrée 2002* », une fixant les grands axes de la politique en matière d'adaptation et d'intégration scolaire et la troisième sur les dispositifs de l'AIS dans le premier degré.

Ces textes prennent en compte nombre de remarques que le SNUipp avait formulées. Cette nouvelle version devrait être de nature à apaiser certaines craintes

exprimées, souvent à juste titre, par les collègues concernés. Ainsi par exemple, ils reconnaissent officiellement les trois heures de concertation pour tous les membres du réseau y compris les maîtres E.

Néanmoins ils n'apportent pas de changements notables à l'AIS, tout juste reprennent-ils les évolutions constatées le plus souvent sur le terrain. Les questions des moyens, de la formation, de la reconnaissance des personnels, du temps pour les écoles, des personnels d'accompagnement restent des thèmes revendicatifs forts.

Enseigner à l'IUFM : feu vert pour les enseignants des écoles

C'est l'un des tout derniers textes adopté par le Ministère « Lang ». Des enseignants des écoles pourront désormais avoir un service partagé,

pour moitié de leur temps en classe, pour moitié en assurant des enseignements dans les IUFM. Un tel dispositif existait déjà pour les professeurs de second degré. Après une expérimentation faite au cours de l'année scolaire 2001/2002 avec des enseignants des écoles, c'est désormais la généralisation. L'intervention, de plein droit, d'enseignants des écoles dans la formation initiale et continue est intéressante, complémentaire avec celle des actuels formateurs. Toutefois, les missions respectives des différents formateurs (PIUFM, maîtres formateurs, enseignant au service

partagé) ne sont pas véritablement clarifiées.

Les modalités de recrutement sur ces postes doivent être transparentes, notamment concernant la publication des postes et des compétences requises, les appels à candidature. Les qualifications universitaires ne sont pas les seuls éléments retenus pour accéder à ces fonctions. Les qualifications professionnelles, l'expérience " de terrain " sont des critères pris en compte.

Bien des questions restent néanmoins encore à traiter. Les conditions d'exercice de cette double fonction, les frais de déplacement... et les horaires. Le SNUipp revendique un temps d'enseignement en classe de 9 heures au lieu des 13 heures prévues par le ministère. Les enseignants des écoles doivent avoir un service identique à ceux de leurs collègues de second degré.

0

89 Yonne

« L'école que nous voulons », collectif, créé à l'initiative de la Ligue de l'Enseignement et du SNUipp de l'Yonne a invité le 23 mai les acteurs de l'école (jeunes, élus, parents, enseignants) pour débattre sur ce sujet. Pari audacieux et réussi puisque 150 personnes se sont retrouvées.
Affaire à suivre...

« L'apport fondamental des 35 heures est de rendre les gens davantage maîtres de l'organisation et des usages de leur temps de non travail (...) La consommation, dans les secteurs liés au sport, au bricolage, à la culture et aux voyages, est confortée en particulier dans les milieux les plus aisés. »

Jean Viard, sociologue,
directeur de recherche au CNRS

Journée spéciale Eréa

A l'heure où on réactualise l'internat scolaire et éducatif il est intéressant d'aller voir du côté de ce qui existe. Le SNUipp a réalisé une enquête auprès des enseignants et les réunit le 27 mai de 9h30 à 16h30. Le but est de faire un état des lieux de ces structures tant du point du service éducatif que de celui de l'internat. Pour introduire les débats, André Philip formateur à Suresnes, et Alain Canu directeur d'Eréa interviendront. L'après-midi, les conditions de travail seront aussi abordées : notamment l'abaissement horaire des instituteurs-éducateurs pour qui les 21 heures ne sont pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Ferry dans la presse

Le Monde " Il faut revaloriser la pédagogie du travail "

Trois dossiers prioritaires : la lutte contre l'illettrisme, la valorisation de l'enseignement professionnel et la réaffirmation de l'autorité à l'école.



A l'Education, on change de ministre, pas de programmes

Luc Ferry reprend à son compte les réformes initiées par ses prédécesseurs Claude Allègre puis Jack Lang
Priorité absolue : " La lutte contre l'illettrisme et donc l'apprentissage de la lecture. Si les enfants sont en difficulté de ce côté, ils le seront partout ailleurs " Les deuxheures et demie quotidiennes de pratique de l'écriture, décidées par Jack lang seront mises en œuvre. La guerre est déclarée aux " exercices à trous mécaniques et débiles "

LE FIGARO Pas de " coup médiatique, pas d'idées géniales sorties du chapeau "... Pour leur première conférence de presse, Luc Ferry (...), Xavier Darcos et François Loos ont évoqué un travail " humble " à l'écoute de ce qui se fait sur le terrain.

le Parisien La lecture, " urgence absolue " à l'école (...) avec une classe " fondamentale " le cours préparatoire. Des classes relais contre la violence.

France Soir Le Ministre a annoncé hier ses priorités : combattre l'illettrisme et la violence scolaire. Difficile de prendre tout à fait au sérieux un programme ministériel, quand on ne sait pas si le ministre est là pour quelques semaines ou pour plus longtemps...
Parlant de la prochaine rentrée, " bouclée " depuis longtemps, il a souligné qu'il avait largement soutenu les réformes à venir. Pas touche donc (...) à l'apprentissage d'une langue vivante.

Les Echos Luc Ferry s'inscrit dans la continuité de ses prédécesseurs. Le gouvernement veut réhabiliter la valeur travail chez les jeunes.

Indre : comment se fait l'intégration dans le corps des PE

Chateauroux, CAPD ⁽¹⁾ du 21 mai. Toutes les institutrices et instituteurs « retraitables » ⁽²⁾ de l'Indre seront inscrits en priorité sur la liste d'aptitude pour l'intégration dans le corps des professeurs des écoles à la rentrée 2002. Une réponse finalement positive de l'administration à la demande réitérée des délégués du personnel du SNUipp. Une injustice réparée ; celle de l'exclusion des instits qui partent à la retraite sans avoir bénéficié de l'intégration dans le corps des P.E et de l'augmentation de salaire qui en résulte.

Après avoir manqué le coche l'an dernier, Françoise, institutrice dans le département, aura cette année le barème suffisant et fera partie du contingent des 76 instits intégrés par liste d'aptitude. Le gain n'en sera visible qu'au moment de son départ à la retraite dans quelques années. Une certaine amertume ? « Oui, bien sûr on attendait mieux que ça, maintenant on s'est un peu résigné ». Françoise a fait grève avec la profession en 1998 pour obtenir l'intégration avec « reconstitution de carrière » ; modalité unique d'intégration revendiquée pour tous les instits par le SNUipp afin de parvenir à l'égalité de traitement entre professeurs des écoles et instituteurs. La reconstitution de carrière reste encore réservée aux seuls onze lauréats du concours interne, deuxième modalité d'intégration en vigueur. « Si je présente le concours, dit Lionel, instituteur en élémentaire, c'est parce que j'ai trois enfants et que ma fille va rentrer à la FAC, je n'ai pas le choix ! ». Actuellement

au 10^{ème} échelon, cela lui permettra « à terme de gravir l'équivalent de deux échelons », donc une revalorisation immédiate et conséquente de son salaire. Nicole, 29 ans d'ancienneté, enseignante en maternelle ne sera encore pas PE et trouve « scandaleux » les différences de traitement pour « faire le même travail ». « Dans une profession qui traite de l'humain, je ne vois pas bien où l'on peut situer le mérite » poursuit-elle.

Brigitte Nicolas, secrétaire départementale du SNUipp, précise qu'il reste encore un tiers des instits en activité à intégrer avant 2007, date butoir fixée par le Ministère dans le relevé de conclusions de 1998. « Au rythme actuel, ce sera possible » confirme t-elle. La vérification a été faite par les élus à la CAPD en relation avec les services de l'inspection académique.



Manifestation à Marseille pour l'intégration en 1998

Ce qui est vrai dans l'Indre ne l'est pas partout. Le ministère devra procéder au rééquilibrage des dotations entre les départements pour rattraper certains retards comme celui du Var par exemple. Le SNUipp s'adresse au nouveau ministère et lui demande de reconsidérer le dossier.

A l'évidence, l'horizon 2007 est encore loin et le ressentiment est encore là.

Gilles Sarrotte

(1) Commission administrative paritaire départementale

(2) qui ont l'âge de partir en retraite soit 55 ans.

De nouveaux programmes sans documents d'accompagnement



Voilà déjà trois mois que les programmes ont été publiés, mais aucun document d'accompagnement n'a suivi. Le SNUipp a insisté auprès du ministère pour qu'ils

parviennent dans les plus brefs délais dans les écoles mais aucune date n'a été donnée. En 1995 les documents d'accompagnement promis n'ont jamais existé. Bis repetita ? Pour le moment, des projets de documents d'accompagnement sont téléchargeables sur le site www.eduscol.education.fr

Ils ne concernent que l'EPS (cycle 3), les maths (cycles 2 et 3) et les sciences expérimentales (cycle 3). Ces documents sont pourtant indispensables pour préparer la rentrée et mettre en place les nouveaux programmes. Comme l'avait fait remarquer le SNUipp au Conseil supérieur de l'éducation du 10 janvier, un certain nombre de notions à acquérir présentées dans les programmes renvoie directement à ces documents d'accompagnement pour l'histoire notamment. Pour la maîtrise de la langue, le document devrait contenir la liste des ouvrages de littérature enfantine et des recommandations sur l'organisation des séquences. Autant d'aide à la bonne mise en place des programmes. Et d'ailleurs, dans les synthèses départementales, les enseignants ont exprimé une forte attente par rapport à l'apport de ces documents.

Lydie Buguet

Direction d'école : l'année blanche



Plus de 5200 directions d'école vacantes à la rentrée 2001. Combien à la rentrée 2002 ? 63 directions vacantes dans l'Aisne, 51 dans les Alpes Maritimes, 17 dans la Creuse, 17 également dans la Meuse, 31 en Savoie, 48 en Seine Saint Denis, 125 dans le Pas-de-Calais, 68 dans le Val d'Oise... les chiffres connus à l'issue des premières opérations du mouvement des personnels dans les départements montrent que le processus de désaffectation est loin d'être enrayé.

Au terme de cette année scolaire, on peut sans doute parler d'une nouvelle année blanche pour la direction d'école. Pourtant la grève administrative engagée nationalement pour la deuxième année consécutive à l'initiative du SNUipp et du SE, les actions unitaires menées dans les départements ont permis l'ouverture de négociations. Une occasion manquée. Le Ministère n'a pas voulu répondre aux exigences requises pour transformer l'école et le fonctionnement de la direction d'école. Il fallait pourtant répondre en priorité à

la nécessité de créations ; 690 postes sont nécessaires afin de pourvoir chaque direction d'école à 5 classes d'un quart de décharge. Le SNUipp demande du temps pour toutes les directions mais aussi du temps pour le travail en équipe, des maîtres supplémentaires... Il demande une reconnaissance institutionnelle du conseil des maîtres afin qu'il puisse se saisir de toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de la direction, le développement de la formation tant initiale que continue notamment au travail en équipe, l'augmentation de la bonification indiciaire de direction.

Le nouveau ministère ne pourra pas ignorer le problème. Le SNUipp réunit les personnels dans les départements. En juin, il se déterminera sur la poursuite de l'action et notamment la reconduction de la grève administrative à la rentrée prochaine.

Gilles Sarotte

Plus de maîtres que de classes : premiers éléments de l'expérimentation

La première phase de l'expérimentation décrit l'utilisation faite des maîtres surnuméraires. En quoi leur contribution permet-elle l'amélioration du fonctionnement de l'école et de la situation scolaire des élèves ?



L'expérimentation ministérielle est en cours premier point d'étape

L'expérimentation, menée par le ministère de l'Éducation nationale, sur l'utilisation de maîtres surnuméraires dans les écoles primaires se poursuit auprès des quatre-vingt-onze écoles ou groupes d'écoles.

La première phase de l'expérimentation est en cours : prise d'informations auprès des équipes pédagogiques des écoles afin de réaliser un état des lieux des situations existantes. Les trois quarts des écoles sollicitées ont rédigé un descriptif centré sur l'organisation pédagogique liée au dispositif d'utilisation des maîtres surnuméraires. Celui-ci reprenait les caractéristiques des écoles, la population scolaire concernée, le dispositif dans l'école, l'organisation pédagogique (le rôle du maître au sein de l'équipe, son mode, son temps, ses thèmes et son espace d'intervention) et les effets du dispositif (évaluation et accompagnement).

À partir des réponses reçues, le groupe national de travail rendra compte aux écoles, dans un prochain rapport, du dépouillement et de l'analyse des informations recueillies. Toutefois des premiers éléments émergent.

Pédagogiquement, différentes organisations sont utilisées, la co-animation conjointe du maître supplémentaire et du maître de la classe, les dédoublements, les décloisonnements et les ateliers. Néanmoins, il est rare que les équipes n'adoptent qu'un seul type d'organisation, souvent elles panachent les interventions. Celles-ci se situent majoritairement dans les activités de français, notamment en maîtrise de la langue mais aussi dans l'enseignement des mathématiques, des sciences et techniques et de l'éducation à la santé. Il semblerait qu'elles

produisent une amélioration des acquis scolaires et du comportement des élèves au niveau de l'autonomie, de la confiance, de la motivation et de la socialisation.

Dans un tiers des écoles concernées, les maîtres surnuméraires prennent en charge des activités autour de la BCD, la tenue du journal de l'école, le théâtre, les jeux dramatiques, la chorale ou les projets culturels. Autre activité dévolue au maître surnuméraire, celle centrée sur le fonctionnement de l'école. Elle a deux objectifs principaux. Le premier, favoriser le travail en équipe des enseignants, se situe au niveau de la mutualisation et l'harmonisation des emplois du temps, l'aide pour l'organisation et l'exploitation des évaluations nationales, l'accès de l'équipe pédagogique aux TIC. Le second, ouvrir l'école sur l'extérieur, permet de développer des échanges avec des partenaires et de faire connaître l'école à l'extérieur.

Particulièrement plébiscité par les équipes pédagogiques, le dispositif requiert cependant, de l'avis de celles-ci, un accompagnement, une aide provenant des équipes de circonscription et de l'administration. Par ailleurs, l'opinion des universitaires est elle aussi souhaitée.

Cette collecte d'informations doit maintenant laisser place à la deuxième phase de l'expérimentation.

Observations et entretiens doivent normalement se succéder dans les écoles pour permettre d'apprécier les nouvelles modalités d'intervention des maîtres et de mesurer les effets du dispositif sur les connaissances et les comportements des élèves.

Philippe Hermant

Indépendamment de l'expérimentation en cours, le SNUipp demande que les écoles dans les situations les plus difficiles bénéficient d'un accompagnement avec plus de maîtres que de classes et du temps pour le travail en équipe.



Maternelle : l'enfant s'élève

L'école maternelle française continue d'attiser les envies. Toujours en mouvement, elle garde un rôle spécifique à la charnière entre la petite enfance et l'école primaire.

Dossier réalisé par
Lydie Buguet
Caroline Bagur
Jacques Muchielli
Gilles Sarrotte

Imaginez qu'on vous envoie aux Amériques travailler dans les champs de coton ou dans l'industrie spatiale en Acadie, ce pays où l'on parle un Français bien difficile à saisir pour nous. L'aventure peut-être tentante, mais vous apprécieriez l'aide d'un accompagnateur rompu aux rouages de ce système à vous inconnu. L'enfant arrivant en maternelle éprouve quelque chose de semblable : parfois une grande curiosité, toujours une inquiétude. Comme l'explique Jean Epstein, psychosociologue : « *L'entrée à l'école est un passage et ce " passe-âge " se travaille en favorisant des accrochages scolaires, pas seulement entre l'enfant et l'école mais aussi entre les parents et l'école* ».

Car, c'est une évidence, l'enfant entrant en maternelle ne sait pas ce qu'est l'école, et encore moins ce qu'est son rôle. Il va lui falloir apprendre à « *devenir élève* », thème que proposait à la réflexion le colloque organisé par le SNUipp sur les maternelles le 23 mai dernier à Paris. Devenir élève, c'est-à-dire comprendre à la fois le système dans lequel il entre, les rapports existants entre ses parents, son enseignant et lui-même, et bien sûr la place qu'il doit se construire dans ce système pensé par des adultes et largement rôdé avant sa naissance. Vaste programme !

Le rôle de l'enseignant est assurément de l'aider dans cette construction, en y assignant un objectif, les apprentissages. C'est dans et par ces apprentissages que l'enseignant fait passer la compréhension des codes de l'école. Mais la chose n'est pas

automatique. Elle demande un effort et une organisation de l'enseignant. Et ce, dès l'accueil des tout-petits. Un enfant qui pleure pendant trois mois, non seulement c'est de la souffrance, mais en plus c'est contre-productif. Les enseignantes de l'école de Sauveterre-en-Guyenne (voir page 19) ont, par exemple, avec l'accord de leur I.E.N., osé casser la rigueur des horaires (rentrée échelonnée, souplesse des horaires pour l'accueil et la sortie des enfants et pour les récréations) pour laisser à l'enfant, souvent accompagné de ses parents, le temps nécessaire au passage.

Ce passage-là est important. Il conditionne une grande part de la scolarité.

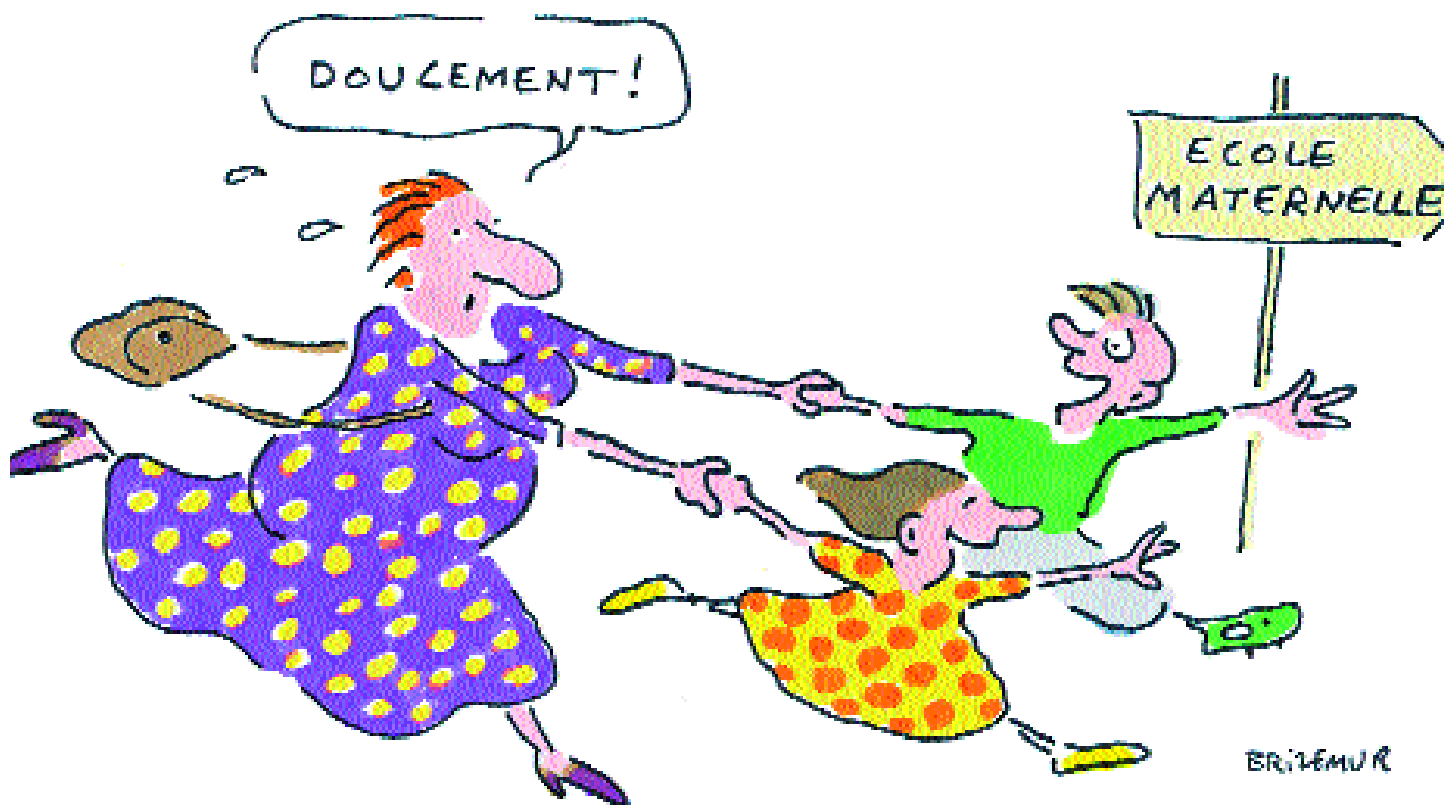
C'est dans et par les apprentissages que l'enseignant fait passer la compréhension des codes de l'école.

Comment alors jouent les apprentissages ? Ceux de la maternelle sont différents de ceux du primaire.

Le document intitulé « L'école maternelle au quotidien » et mis à disposition des écoles par la circonscription de l'Education nationale dont dépend l'école Sauveterre, est un encouragement à toutes les pratiques d'enseignement qui conforte les apprentissages propre à l'école

maternelle. Par exemple dans le domaine de la socialisation, il rescence toutes les attitudes qui permettent à l'enfant de se séparer des parents, de connaître les membres du groupe et d'y trouver sa place, d'intégrer les règles de vie...

Apprendre à vivre avec les autres, à fixer son attention, préparent à l'apprentissage de la lecture. Sauter la première étape, c'est donner moins de chance de réussite à la seconde. C'est même la grever dangereuse-



ment, si l'on en croit Jean Epstein, psychologue, ou Christine Passerieux, conseillère pédagogique. Les parents qui veulent sans cesse accélérer les prouesses de leurs enfants ne leur rendent donc pas service. Et l'école cède à de bien mauvaises pressions quand elle se met elle-même à anticiper les étapes.

La première mission de l'école reste bien entendu l'apprentissage des savoirs. Pas seulement pour l'acquisition de connaissances, mais parce que l'enfant se construit dans cet apprentissage. En se confrontant à cet apprentissage. Christine Passerieux insiste largement sur cette contradiction de l'école : sa culture est fortement normative, mais en même temps elle ouvre l'enfant sur un monde différent du sien qui l'oblige à l'écoute et à la compréhension. Entre l'enfant et l'école, il faut une connivence. Si elle n'existe pas, c'est souvent que l'école ne l'a pas permise, pour des raisons qui sont très diverses, internes, ou externes comme la

surcharge des effectifs ou les conditions d'accueil inadaptées. Si elle n'existe pas, l'enfant ne devient pas élève.

Les chances d'y parvenir seront d'autant plus fortes que, face à la complexité de nos

sociétés et à celle de l'humain qu'est l'enfant, les enseignants offriront une multiplicité de pratiques, d'attitudes et de sensibilités que permet le travail en équipe.

Pour un plan d'abaissement des effectifs

Du fait de la progression du nombre des naissances de 1996 à 2000, l'INSEE prévoit pour les deux prochaines années de nouvelles hausses de la population des jeunes de 2 à 5 ans (+ 51 700 élèves en 2002 et + 57 800 en 2003). Pour ces mêmes années, les évolutions d'effectifs seraient respectivement de + 16 800 et de + 53 900 élèves en pré-élémentaire. Cela va sans doute contribuer à dégrader une situation déjà difficile dans les classes : surcharge des effectifs, remise en cause de la scolarisation des enfants de 2 et 3 ans. Comment dans ces conditions favoriser une meilleure individualisation, prendre mieux en compte, dans l'enseignement, les besoins de chaque enfant ? Le SNUipp demande la mise en oeuvre d'un plan d'abaissement des effectifs à l'école maternelle. Enfin, alors que la recherche souligne la nécessité d'accompagner les premiers pas du très jeune enfant à l'école en favorisant notamment les partenariats, le SNUipp rappelle que le besoin de temps pour le travail en équipe est plus que jamais à l'ordre du jour.



Comment devient-on élève ?

Comment devient-on élève à l'école maternelle ? Derrière cette question, c'est tout l'avenir scolaire de l'enfant qui se joue. Là est, sans doute, la raison de l'intérêt qu'ont porté trois cents enseignantes de maternelle au colloque organisé par le SNUipp le 23 mai.

Premier problème, celui de la scolarisation des tout petits et l'âge auquel il convient de les intégrer à l'école. Selon Jean Epstein, psychosociologue, c'est un faux problème. « *Des enfants de deux ans devraient quitter la crèche pour entrer en maternelle et à l'inverse, des enfants de 4 ans ne sont pas prêts à entrer en maternelle* » (voir ci-contre). D'où l'importance des actions passerelles. Ces dispositifs restent propres aux spécificités de leur environnement. Pour Luce Dupraz, spécialiste des dispositifs passerelles, « *aucun ne ressemble totalement à un autre. L'équipe qui l'anime, le quartier, le rendent pertinent en soi* ». Mais quelle que soit la structure, « *ce qui fait passerelle c'est avant tout la vivacité des échanges entre professionnels de la petite enfance, enseignants et parents* ». Car ici peut être plus qu'ailleurs, le rôle des parents est important dans l'intégration de l'enfant. Plus que jamais, les parents doivent regarder leur progéniture comme des enfants et non comme des seuls élèves

d'après Jean Epstein. Leurs exigences en matière d'accueil des tout petits se sont d'ailleurs renforcées. Pour Liliane Périer, conseillère technique à la direction de l'action sociale de la CNAF, les parents attendent aujourd'hui des lieux d'accueil comme la crèche qu'ils puissent accueillir des enfants dont les parents ne travaillent pas à plein temps, que les horaires soient moins rigides et que des places soient disponibles pour tous les âges.

Une fois résolu le problème de l'entrée en maternelle, reste la question des apprentissages qu'elle doit dispenser. La maternelle est là pour apprendre que « *parler ce n'est pas que prendre la parole mais aussi construire une représentation du monde* » comme l'affirme Christine Passerieux, conseillère pédagogique à Paris. L'oral y a pour fonction de participer à la construction du sujet culturel. « *La maternelle est un lieu d'apprentissage, le lieu où se mettent en scène les questions que les enfants se posent. Les enfants doivent savoir qu'ils sont*

entraînés d'apprendre, savoir ce qu'ils apprennent, pourquoi ils apprennent et comment ils le font ».

Autre mission de la maternelle, faire découvrir aux enfants un autre monde, d'autres cultures. « *Les enfants doivent se construire comme objet de culture, prendre le pouvoir sur les matériaux qui leur sont proposés pour aller vers de nouvelles connaissances* » estime Bernard Devanne, formateur à l'IUFM de Caen. La lecture joue le rôle de lien entre l'oral et l'écrit. Les petits vont trouver dans les livres l'idée de l'écrit. Et quel que soit le type de lecture. Pour le choix des livres, c'est le quantitatif qui l'emporte sur le qualitatif.

La maternelle doit être dans tous les cas un haut lieu « *d'accrochage* » (voir ci-contre). « *Devenir élève, c'est donc aussi comprendre le système scolaire, son fonctionnement, ses ambitions, le rapport qu'y entretiennent parents, enfants et enseignants* » estime Laurence Chartier, responsable maternelle au SNUipp.



Bernard Devanne : l'enfant « sujet de culture »

A l'école maternelle, les enfants ne savent ni lire, ni écrire ; n'est-il pas prématuré de les introduire à la culture de l'écrit ?

ture de l'écrit ?

Pas du tout. Il est vrai que la maternelle a pour première fonction de faire accéder l'enfant à la maîtrise de la langue orale, mais comme il fréquente les objets écrits, il est également amené à construire des représentations de ces objets. Ces apprentissages amorcent des compétences de lecteur : repérage des types de textes ou même production d'écrits. Tout cela sera devant être réinvesti dès le cycle 2.

L'objectif est donc de préparer l'enfant à devenir un lecteur ?

L'objectif est de permettre à l'enfant de réussir sur le plan scolaire mais aussi en premier lieu à se construire au plan personnel. L'apport culturel vise à créer un appétit culturel ! L'enfant peut ainsi inventer son propre cheminement à travers les livres, s'en saisir pour leur donner un sens dans un ensemble de relations qu'il construit, en réseau. Il prend un pouvoir sur ces objets et devient sujet culturel.

Comment y parvenir ?

Pour que les enfants élaborent eux-mêmes des réseaux entre les différents objets culturels, il faut les leur présenter en quantité

suffisante et de façon " *mélangée* ", même si l'on sait que ces objets sont liés. On leur permet ainsi de se construire des relations à l'écrit riches et diversifiées. En ce sens, la lecture à haute voix d'un récit ne doit pas immédiatement être suivie d'une interrogation, au risque d'empêcher le questionnement propre des élèves. De même, les livres ne seront pas mis " *au coin* " mais intégrés à l'espace de regroupement et littéralement mis en scène dans la classe.

Bernard Devanne, professeur à l'IUFM de l'Académie de Caen travaille depuis près de vingt ans sur l'entrée culturelle dans l'écrit. Il est co-auteur de l'ouvrage " Apprentissages de la langue et des conduites culturelles ".

Jean Epstein : « L'école du passe-âge »



Quels sont les besoins d'un enfant de deux ans à l'école maternelle ?

Qu'est-ce que ça veut dire d'avoir 2 ans ? Ce que la recherche dans tous les domaines a montré de façon très pertinente, c'est combien les enfants sont différents. Pour la propreté par exemple, un enfant est propre entre 2 et 6 ans. Certains enfants seront prêts à entrer à la maternelle à 2 ans et d'autre à 4. Si l'on prend l'enfant là où il en

est, le problème d'avoir 2 ans ne se pose pas.

L'école doit tout de même mettre en place des conditions particulières à l'accueil de ces enfants...

Oui, l'entrée à l'école est un passage, on pourrait même dire un "passe-âge", et ce passage se travaille en favorisant des accrochages scolaires, pas seulement entre l'enfant et l'école mais aussi entre les parents et l'école. D'ailleurs sur le terrain, on en trouve les signes. Des actions passerelles sont mises en place, des mini-projets formidables qui sont adaptés. Je regrette d'ailleurs qu'ils ne soient pas plus lisibles, plus diffusés.

Je ne parle pas seulement des classes passerelles entre crèche et école qui ne sont pas toujours appropriées. On peut penser que les enfants qui sont passés en crèche sont parmi ceux qui ont le moins besoin de ce type d'actions. Ils ont déjà "défusionné" avec la maison, appris à vivre dans un groupe. Un enfant qui a passé trois ans sans sortir de son milieu familial a plus de besoins. C'est pourquoi les parents sont si importants. Il

faut arriver à faire en sorte de créer un partenariat avec eux basé sur une confiance réciproque qui permette de discuter des questions qui touchent l'enfant.

En terme d'apprentissage, quelles sont les exigences qu'impose l'arrivée à l'école de ces tout-petits ?

L'enfant de maternelle est un futur élève et un futur bon élève si l'école sait privilégier chez cet enfant les apprentissages fondamentaux. Apprentissages qui président aux apprentissages d'ordre cognitif et qui préviennent des difficultés qu'on perçoit encore à l'adolescence. Par exemple, l'apprentissage de la lecture ne pourra pas se faire si le petit enfant n'a pas appris à rester assis, ou bien il se fera mal. Ça demande à l'enseignant de s'intéresser à chaque enfant, mais à plus de 15 élèves par classe, on sait qu'on ne peut pas s'occuper de tous. Au Québec le choix a été fait de miser sur la petite enfance, et la décision est prise de ne pas les accueillir à plus de 15.

Jean Epstein, psycho sociologue, milite pour une école maternelle comme lieu de socialisation et de prévention en accompagnement avec les parents

Luce Dupraz : « L'école doit avoir intérêt à la passerelle »

Qu'est-ce qu'un dispositif passerelle ?

C'est un dispositif qui permet à un enfant d'aborder du mieux possible la première rentrée à l'école. Cela peut désigner trois types de choses : la classe passerelle, le lieu passerelle ou une action convergente. La classe passerelle est une classe en général de 2-3 ans qui accueille une vingtaine d'enfants, avec 3 adultes, une enseignante, une atsem et une éducatrice de jeunes enfants. Elle peut en accueillir 25 ou 28 avec 4 adultes, et toujours l'enseignante qui est responsable de la classe.

Comment s'élabore un tel dispositif ?

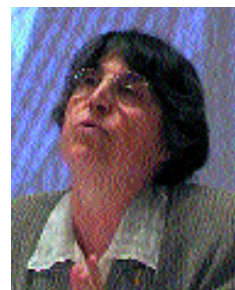
C'est d'abord l'école qui est volontaire, ou qui répond positivement à une demande de la municipalité. Sans volontariat de l'école, rien ne se passe. Le rapport aux parents est tellement plus facile, l'ambiance tellement plus sereine. C'est un des objectifs que de réussir le mieux possible ce passage de la maison à l'école, pour une première scolarisation

des enfants de 2 à 3 ans mais qui peut concerner aussi des enfants de 3 à 4. Mais ce n'est pas une démarche naturelle pour une école de se préoccuper d'une clientèle qu'elle n'a pas.

Quel intérêt pour les enfants qui n'ont pas eu de lieu de socialisation ?

Certains enfants rentrent plus vite dans les apprentissages que d'autres. Pour ne pas obérer cette vocation de l'école, il faut s'entourer d'un certain nombre de précautions, je pense aux enfants non francophones qui sont dans une relation très fusionnelle ou fusion/rejet. Il y a aussi tout un travail avec les parents pour une utilisation pertinente de l'école, c'est-à-dire régulière. Ça ne se passe pas pour la classe passerelle, mais dans un lieu passerelle (une fois par semaine, dans une maison de la petite enfance, une halte garderie, une ludothèque, voire à l'école). Les parents s'engagent à amener leur enfant régulièrement, à s'impliquer

dans les activités avec leur enfant et à s'adapter à la séparation au moment où l'enfant est mûr, sans le laisser d'un seul coup, ou sans s'accrocher désespérément.



Les risques ?

Il y en a plusieurs. En faire un lieu spécialisé pour enfants à problèmes ou un écran qui rende plus difficile l'accès à l'école. Ou encore en faire un jardin d'enfants. Or une passerelle, c'est fait pour passer dans les deux sens. Il faut vraiment qu'il y ait un lien très fort avec l'école. J'y tiens : l'école doit avoir intérêt à la passerelle.

Luce Dupraz est membre du comité Enfance de la Fondation de France ; auteur du livre Le temps d'approprier l'école.



« L'enfant a besoin de construire une connivence avec l'école »

Que doit favoriser l'école maternelle chez l'enfant ? Christine Passerieux répond « structurer l'apprentissage qui n'est pas immédiat », « organiser des stratégies d'apprentissage », « se construire une connivence »...

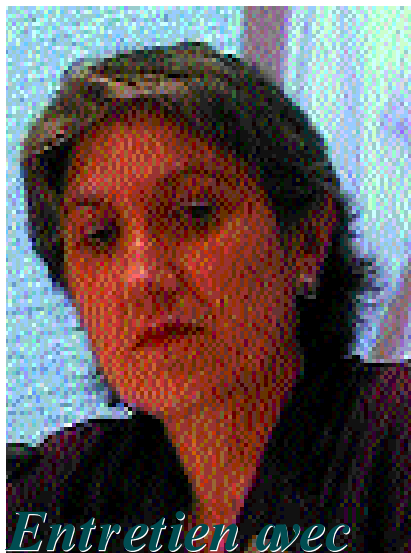
L'école maternelle est-elle le lieu où l'enfant commence à apprendre, est-ce qu'il y a des finalités propres à l'école maternelle et lesquelles ?

Je pense que les enfants apprennent bien avant l'école maternelle, dès qu'ils sont nés. La spécificité de l'école maternelle c'est de structurer l'apprentissage qui n'est pas immédiat.

L'école maternelle va progressivement, apprendre aux enfants à se mettre à distance des objets du quotidien, pour les regarder, pour les parler. Là, la fonction du langage est essentielle pour participer à la construction des éléments extérieurs comme des objets de réflexion. En littérature par exemple, on va d'abord parler de son rapport immédiat au texte qu'on a lu et progressivement on va entrer dans des situations où l'on va faire écho avec d'autres textes, mettre en lien différents auteurs, des illustrateurs, des thématiques et leur traitement.

Le sens que donne l'enfant à l'activité est donc premier ?

Le sens qu'il va donner à l'activité c'est ce qui va lui permettre d'entrer dans l'activité, et le sens de l'activité se construit dans la compréhension qu'il a de ce qu'il fait. Il va falloir par exemple qu'il apprenne ce que c'est qu'apprendre à l'école et pourquoi on apprend. Il va aussi organiser des stratégies, des procédés d'apprentissage qu'il va progressivement analyser avec les autres. Ce qui fait la spécificité de l'école, c'est qu'on apprend avec les autres, alors qu'à la maison on apprend soit seul, soit avec ses frères et sœurs. Subitement on est confronté à des gens qui n'ont pas les mêmes valeurs, les mêmes représentations, les mêmes conceptions du monde, on est confronté à des questions qu'on ne se posait pas, et ça fait rupture. Dans les couches moyennes et supérieures, il n'y a



Entretien avec

Christine Passerieux

Christine Passerieux est conseillère pédagogique Paris 18^e - militante du GFEN - collabore à une équipe de recherches sur le rapport au savoir en maternelle à Escol.

pas de rupture parce que culturellement ces populations sont proches de la culture scolaire. Il y a rupture dans les milieux populaires où l'on est très loin de ces conceptions. Il y a un travail à mener essentiellement avec ces enfants là.

Précisément, pour ces enfants qui décrochent et ne parviennent pas à entrer dans les apprentissages, la culture scolaire n'est-elle pas trop normative ?

La culture scolaire est effectivement normative, mais c'est en ça aussi qu'elle est libératoire parce qu'elle permet effecti-

vement de sortir de son univers à soi pour en découvrir un autre, elle devient problématique quand elle est normalisante, c'est-à-dire quand elle fabrique des individus formatés, quand elle ne fabrique que de l'élève et qu'elle ne s'intéresse pas aux enfants qui sont derrière les élèves. Si un certain nombre d'élèves décrochent, c'est qu'ils ne sont pas en connivence immédiate avec l'école et que l'école ne leur permet pas de " se construire " cette connivence. Cette dernière se construit aussi dans les apprentissages. C'est bien à l'école de permettre aux enfants de découvrir qu'apprendre c'est jubilatoire, que ça permet de grandir...

La scolarisation des enfants de 2 ans ne va pas de soi ... Comment l'école maternelle peut-elle prendre en charge le passage du monde de la famille à celui de l'école ?

Il faut être clair sur le fait qu'il ne s'agit pas d'accueillir les enfants de 2 ans mais bien de les scolariser, c'est à dire d'entrer dans le monde de l'école. Là pour le coup, il faut des conditions matérielles que l'on connaît, des effectifs pas trop lourds, des structures d'accueil, des classes adaptées à des enfants petits, mais l'essentiel c'est la formation des enseignants autour de comment un élève apprend à 2 ans, que peut-il apprendre dans cette structure particulière qu'est l'école et pourquoi on les scolariserait à 2 ans. Il va falloir s'interroger sur ce que l'on va pouvoir faire avec les tout petits et avec les plus grands ; du coup ça interroge tout le cursus de l'école maternelle, et ça contraint pour toute l'école maternelle à s'interroger sur les processus d'apprentissage chez les jeunes enfants.

Sauveterre-de-Guyenne

« D'abord se sentir bien »

Sous l'impulsion de leur inspecteur l'équipe d'enseignants de l'école maternelle de Sauveterre assouplit les horaires, et accueille les parents pour faciliter l'entrée des enfants à l'école



Toutes les deux semaines, les enfants rapportent en classe leur cahier de vie. L'occasion de travailler l'oral en parlant de ce qui se passe à la maison.

A l'école de Sauveterre (33), l'entrée le matin se fait en douceur. Les parents accompagnent les enfants dans leurs classes, les déshabillent, rendent les cahiers... pour les plus petits ça peut durer jusqu'à 9h30. D'ailleurs ce mardi matin c'est le cas de Louis qui a pris le temps de la tété de sa petite sœur. Pour Charlotte cette matinée est un peu spéciale, elle a deux ans et demi et elle vient prendre la température de l'école avec sa maman : c'est la préentrée.

Cette première matinée, c'est l'occasion pour l'équipe d'expliquer à la maman le fonctionnement de l'école, ses contraintes, ses objectifs mais aussi les souplesses qui sont données au cadre. « On donne un maximum de latitude aux parents afin que l'accueil à l'école se passe le mieux possible » explique Christine Peyrot l'enseignante des petits. En plus de l'accueil du matin, les récréations sont placées en fin de demi-journée ce qui permet aux parents de passer chercher leur enfant à partir de 11h30 le midi ou 16h00 l'après-midi.

Certains reviennent après le déjeuner, d'autres après leur sieste. « Tout est possible » dit Daniel Peyrot, le directeur. Et de l'avis de tous, ça marche. Les pleurs de début d'année sont devenus rares. L'assouplissement des horaires d'entrée et de sortie est possible grâce à un additif au règlement départemental des écoles maternelles. Roland Préhembaud, inspecteur de l'éducation nationale en est à l'origine. Pour lui l'école a accueilli des enfants de plus en plus jeunes dans des structures pensées pour des grands. Et il ajoute : « si le but est que cet accueil à deux, trois ans servent aux enfants, il faut s'assurer que les cadres leur permettent d'en tirer profit ».

A Sauveterre, les enseignants ont ouvert le cadre de l'école aux parents qui sont associés à ce qui se passe notamment par l'intermédiaire du cahier de vie. Tous les quinze jours les enfants emmènent leur cahier à la maison, les parents y voient les activités proposées, les formes de travail. Une page leur est réservée avec une idée

d'intervention pour qu'ils participent avec leur enfant. Le but est d'accepter l'enfant dans sa globalité, de prendre en compte qu'il n'a pas deux vies séparées. Ce mardi, Cassandra a expliqué son dessin à Christine, une partie de pêche avec « ton-ton et papa ». Ce cahier est un pivot des activités pédagogiques de l'école et un élément essentiel du travail sur la langue orale. Tous les moments de classe restent des moments d'apprentissage et le cadre matériel n'est pas sans influence. Quand l'école a été construite il y a une dizaine d'années, l'équipe a refusé de transiger sur la taille de la classe de petits, 6m² de plus. De même les aménagements de la cour ont été favorisés. Daniel Peyrot insiste sur l'importance de la durée pour mettre en place ces avancées dans l'école. Il a fallu une équipe stable, un travail en équipe, un effort de conviction. « On ne peut pas tout transformer en même temps mais petit à petit on améliore la vie à l'école ».

L'additif au règlement départemental

En Gironde, un additif au règlement intérieur a été réalisé par le Conseil d'Inspecteurs pour donner un cadre souple aux pratiques en maternelle. Première inscription, activités passe-relles, outils de liaison avec les familles, moments d'accueil et de sorties, collations, repas, repos, récréations, ATSEM ; tous ces thèmes sont abordés pour donner des orientations mais surtout pour couvrir les enseignants qui voudraient fonctionner différemment. Pour les moments d'accueil et de sorties, on peut lire : « En classe maternelle, les enfants peuvent être accueillis selon les modalités de fréquentation définies en accord avec les familles, selon un horaire assoupli en ce qui concerne les entrées et les sorties ».

classe à pac

Écrire avec internet et... un vrai écrivain



Une rencontre avec un écrivain, sa passion de l'informatique et le création des classes à Pac, ces trois éléments ont permis à Frédéric Boudet, instituteur à Saint Symphorien d'Ozon dans le Rhône de se lancer dans un projet peu commun : écrire une nouvelle, en échangeant par l'Internet avec l'écrivain Yael Hassan.

Le projet bouclé, s'est vu doté d'une aide financière de 9000 francs, l'école des Marais étant site pilote au niveau des TICE. Après quelques soucis pratiques — difficile de rétribuer les écrivains quand ils n'ont pas de SIRET ! —, la classe de CM2 a pu entamer son travail.

En début d'année, l'écrivain a travaillé, avec les élèves, en classe, au choix d'un thème, à l'écriture des

deux premiers chapitres. Puis l'échange a pris forme autour de l'ordinateur. En ateliers ou en grand groupe, l'écriture s'est poursuivie avec Frédéric, les textes effectuant la navette des « écrivains en herbe à l'écrivain confirmé ».

Celui-ci est revenu, ces jours-ci, mettre la touche finale à la nouvelle. Terminée, elle va être confiée pour édition d'un recueil de quarante pages à l'imprimeur.

Elle se trouvera agrémentée de dessins car parallèlement les élèves des classes de CM1 et de CE2 de l'école des Marais ont participé au projet. A partir des textes des plus grands, ils ont réalisé, aidés d'un artiste peintre, les illustrations du livre.



L'USEP organise du 13 mai au 7 juin 2002 un petit tour de France à vélo pour les enfants de 6 à 11 ans. Il ressemblera cette année 22 000 enfants sur 39 départements et fonctionnera selon le principe d'une étape et un département par jour. Chaque journée sera découpée en mini étapes et sera ponctuée par des activités sportives et culturelles. Deux boucles, Nord et Sud, se rejoindront le 7 juin à Magnicourt, les enfants seront récompensés selon des critères de sportivité et d'esprit d'équipe.

« Ce qu'il y a d'extraordinaire dans la punition, et qu'on ne relève jamais assez, c'est l'étrange connivence qui lie le « punisseur » et le « puni », car, sinon, comment comprendre qu'un enfant puni pour désobéissance obéisse à sa punition ? »

Laurent Ott, dans son livre « L'école au piquet, mauvaises pensées d'un instit' de banlieue » chez Albin Michel

arts

Dessine-moi une mémoire



Le centre de la mémoire d'Ouradour sur Glane, village martyr de la seconde guerre mondiale, organise une nouvelle exposition à vocation pédagogique. « Flon Flon et murette » d'Elzbieta, « Vapeurs de résistance » de Fabian Grégoire, ou encore Moun, au travers des images de tous ces albums mais aussi de livres pour la jeunesse, cette exposition met en avant les illustrateurs qui transmettent des pans de la mémoire collective.

A voir jusqu'au 30 septembre. Tél. : 0 555 430 430

environnement

L'imaginaire

Du 25 au 30 août prochain, se tiendront les 19^e Rencontres du Réseau école et nature organisées cette année en région centre par le Réseau Régional d'Éducation à l'Environnement sur le thème « La place de l'imaginaire dans l'éducation à l'environnement ».

Pour tous renseignements :
GRAINE centre

Ferme de la Gabillière – 41250 Chambord
Tél : 02 54 870 860

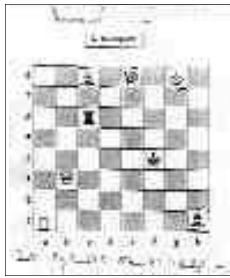
Vos témoignages

De son côté le SNUipp est toujours à la recherche de témoignages sur des projets d'écoles, de classes qui concernent l'environnement. Sujets, intervenants, difficultés... Vous pouvez nous envoyer vos témoignages à snuipp@snuipp.fr ou au SNUipp/FSU – 128 bd Blanqui – 75013 PARIS

recherche

Échecs et maths

Jouer aux échecs à l'école, voilà une activité périscolaire intéressante direz-vous. Gérard Vaysse, professeur des écoles dans le 5^{ème} arrondissement de Paris est convaincu lui qu'elle a sa place dans l'école et propose à ses élèves de CP une série d'activités sur ce jeu. L'approche du jeu en tant que tel se fait par l'intermédiaire d'un échiquier mural. Les enfants y apprennent à reconnaître et déplacer les pièces. Chaque pièce qui avance sur l'échiquier permet de travailler les compétences liées au déplacement sur le quadrillage. La position de la Tour permet de repérer des cases ou des nœuds



d'un quadrillage et de les coder. Il faut ensuite que l'élève prenne en compte les contraintes d'autres pièces placées sur l'échiquier et donc observer, analyser et au final expliquer à l'oral la démarche. Gérard Vaysse n'est pas le seul à exploiter le jeu d'échec en classe. A Lyon, Clichy des projets ont été mis en place. Cependant les expériences ne sont pas facilement accessibles. Pour remédier à cela, le CRDP de Paris se propose de favoriser les échanges d'expériences et de donner des conseils pédagogiques en liaison avec le site www.echecs.com. Des parutions sont à venir.

Eric Zolver, professeur des écoles

Portrait



Eric livre ses impressions alors qu'il arrive au terme de sa formation de professeur des écoles. Entre théorie et pratique...

Après avoir « longtemps, longtemps passé le CAPES de maths », Eric Zolver a bifurqué vers le concours de professeur des écoles. « Sans regrets », l'âge des enfants et la polyvalence du métier lui plaisant plus. Son année de PE2, il la partage à l'IUFM de Montigny les Metz, en Moselle, entre les moments en amphï et les autres sur le terrain. « C'est là qu'on découvre que dans notre formation, il y a beaucoup de théorique et très peu de pratique ».

Son dernier stage en responsabilité, il vient de terminer, trois semaines en CP à Faulquemont. « C'est dur de quitter les enfants. Au bout de trois semaines, on commence à bien sentir la classe ». Consolation, Eric s'est vu offrir muguet du 1^{er} mai et dessins.

Satisfaction, il a « réalisé, pour (son) projet de classe, un livre où grâce aux devinettes créées par les enfants, on retrouve les monstres correspondants ».

Obligation, l'enseignement de l'EPS où il se sentait moins à l'aise, « il y avait piscine, j'ai pris sur moi, je me suis documenté et ça a fonctionné ».

Inquiétude, la charge du travail de préparations et de corrections effectuées « on passe beaucoup, beaucoup de temps, est-ce qu'on pourrait tenir ce rythme toute une année ? ». Même s'il avoue « en faire un peu moins que les autres, notamment les filles ».

Ce stage prend une part importante dans la titularisation, ce qui occasionne une pression énorme. « De ce côté-là, on a été servi, s'enflamme Eric, il y a eu beaucoup de problèmes, j'ai entendu des choses inadmissibles sur des pressions, des gens en pleurs. Alors que ces inspections et évaluations devraient plutôt nous apporter conseils et aides ».

L'agitation de ces trois semaines retombée « on attend les résultats du mouvement, en préparant notre mémoire entre nos six heures de cours hebdomadaires », la rentrée prochaine se précise avec « un poste à occuper toute l'année pour de vrai ».

Philippe Hermant

Deux petites idées servent parfois à faire de grandes choses. Et de grandes choses, le quartier des Bacalans à Bordeaux en a bien besoin. Jadis port fluvial, le quartier n'a hérité de son prestigieux passé que d'une population au chômage. Avec bien sûr tout ce qui s'en suit. Classée ZEP, l'école Achard connaît l'échec scolaire et l'instabilité des familles.

Comment s'y prendre pour motiver un peu les élèves et conduire avec eux, jusqu'au bout, un projet ? L'équipe pédagogique a choisi d'abord de faire rêver, ensuite de construire le rêve, enfin d'en profiter pour améliorer un peu la difficile relation entre les générations que connaît le quartier. Pour fédérer tout cela,

« J'interviens tardivement dans la classe, au cours d'une séance de préparation au tournage. Le travail sur l'image; le storyboard, est entièrement géré par les enseignants ».

Frédéric Cléménçon, de l'association Mar lou-Films.

trois classes de l'école (CE1/CE2 et classe de perfectionnement) s'attellent, depuis trois ans, au tournage d'un film d'animation.

Comme le courant passe mal

entre les personnes âgées qui habitent la maison de retraite voisine ou les pavillons de ce quartier sans cité HLM, le thème du film a été vite trouvé : la prévention et l'éducation à la santé des personnes âgées.

La première visite fut donc tout naturellement, dès le mois de septembre, pour la maison de retraite, question d'assurer une rencontre entre deux générations bien opposées. Passage ensuite au travail quasi-professionnel : réaliser un film. Pour cela, bien sûr, il fallait l'assistance de gens du métier. L'école l'a trouvée dans l'association Mar lou films, dont l'unique objet est de promouvoir la pratique de l'audiovisuel et du multi-média auprès de jeunes publics.

Phase un : l'écriture du scénario. Il a fallu, en amont, organiser un travail dans les domaines de l'écrit, du dire, du lire et du parler. Initiés ensuite aux principes de base du film d'animation tout en visualisant quelques films-références du genre, les élèves se sont lancés dans le travail d'écriture.

Phase deux : le storyboard. Le principe est de rédiger l'histoire sous forme de bande dessinée : les enfants adorent !

Phase trois : la réalisation des personnages en pâte à modeler et du décor en carton.

Quatrième et dernière phase : le tournage,



Papy souris impose le silence

Avec l'aide de l'association Mar lou films, l'école Achard à Bordeaux a mis en place un projet de création de film d'animation. Un bon prétexte pour initier les élèves à l'image, une occasion d'améliorer les relations entre les enfants et les personnes âgées du quartier... un projet « 2 en 1 » qui de surcroît amuse la classe.

« Le plus dur pour les enfants, c'est de comprendre la décomposition du mouvement. On a abordé ce travail par le mime. Ils ont compris qu'il s'agissait d'un travail de longue haleine », **dixit l'institutrice de la classe de perfectionnement de l'école Achard.**

avec une vraie caméra, de vrais éclairages, une vraie table-de-montage avec son écran d'ordinateur. Tour à tour, les enfants se glissent dans la peau du technicien informatique ou du manipulateur des personnages en pâte à modeler tout en visionnant les prises sur l'écran de contrôle. L'ambiance est studieuse, le geste précis. L'exercice exige de la part des enfants de la patience et de la concentration. « Chaque mouvement, chaque déplacement se décompose en 25 images par seconde. Les manipulations sont nombreuses », explique Frédéric de Mar lou Films. Le tout fait en quatre jours.

Le résultat est impressionnant : Papy souris et son petit fils Arthur, sont les deux stars du court-métrage de deux fois une minute intitulé, un peu académiquement, « Conseils de santé : l'équilibre et l'obstacle ».

Résultat impressionnant au niveau de la qualité du film. Mais qu'en est-il pour les enfants ? Le projet de l'école Achard ne va-t-il pas trop loin sur un seul et même sujet ? La

réponse de la directrice est catégorique :

« non, parce ce que l'ambition va bien au-delà de la simple réalisation d'un court-métrage », argumente-t-elle, insistant sur l'utilité du projet « qui offre surtout aux enfants la possibilité de faire

quelque chose qu'ils ne referont peut-être jamais. Mais, plus encore, il permet de les faire parler de ce qu'il voit tous les jours à la télévision et de son analyse critique ». La démarche s'est voulue certes critique, mais aussi parfaitement pédagogique.

Les plus curieux s'interrogent désormais sur ce qu'ils voient à la télévision mais cet intérêt n'est pas manifesté par la majorité. Et si Damien fait partie des questionneurs, il en est maintenant à se demander « comment les enfants font pour fabriquer les dessins animés ». Pour la directrice, peu importe qu'ils aient ou non absolument tout saisi. « Si seulement cela peut faire de ces enfants de nouveaux spectateurs... ».

Delphine Henry

Tantôt technicien informatique, tantôt manipulateur, les enfants changent de rôle. L'ambiance du tournage est studieuse, le geste précis. L'exercice exige de la patience et de la concentration.

ETUDES

Serge Tisseron,

psychiatre, directeur de recherche à Paris X, travaille depuis vingt ans sur les relations des enfants avec les images. Il a récemment publié un ouvrage sur Loft Story, "L'intimité surexposée", aux éditions Ramsay 2001.

« un environnement culturel qui alimente les échanges entre les enfants »

Etes-vous pour ou contre la télévision pour les enfants ?

Je suis pour qu'ils aient la possibilité de la regarder mais pas tout et pas tout le temps. Un usage raisonné et modéré. C'est même important qu'ils la regardent car des choses formidables y sont présentées : des documentaires, des rediffusions de films... Surtout, la télévision fait partie d'un environnement culturel qui alimente les échanges entre les enfants.

Une éducation à l'image est-elle nécessaire ?

Comme il n'est pas possible de tout contrôler à la télévision, les jeunes doivent être préparés à gérer l'impact des images sur eux. Il est important qu'ils apprennent à regarder les images différemment, qu'ils comprennent qu'elles peuvent être instrument de manipulation... même si elles ne sont pas violentes. C'est le cas de Loft Story, où l'on fait croire qu'il s'agit d'une émission en direct alors que tout est découpé, reconstruit. Le spectateur est induit en erreur...

L'école a-t-elle un rôle à jouer dans cet apprentissage ?

Je plaide pour cette cause depuis des années. On peut initier les enfants à la fabrication d'images pour les conduire à prendre plus de distance... C'est quelque chose d'essentiel pour que ces élèves deviennent des citoyens capables de communiquer, de s'informer et de relativiser les images. Mais les parents aussi peuvent agir en ce sens. Beaucoup d'adultes imaginent que les enfants voient les images comme eux, mais en plus émotionnel : « si je suis effrayé par cette image, mon enfant qui est petit le sera aussi et encore plus » pensent-ils. Or les enfants n'ont pas la même manière de voir le monde que nous. C'est pourquoi il est crucial d'engager le dialogue avec l'enfant en lui demandant tout simplement « qu'est-ce que tu as vu ? ». Un bon exemple est donné par les événements du 11 septembre : les enfants ont souvent été intrigués de voir 13 avions identiques percuter 13 tours identiques !

Propos recueillis par
Tiphaine de Champchesnel

Art et culture : quelles missions pour les PNR ?

P.N.R. : pôles nationaux de ressources (artistiques et culturelles). Implantation : les régions. Mission : accompagner dans un domaine donné des arts et de la culture (photographie, théâtre, patrimoine, etc...) la mise en oeuvre des actions de formation initiale et continue des enseignants et des acteurs culturels, de documentation et de ressources pédagogiques, d'animation d'un réseau national de personnes-ressources pour les arts et la culture.

En affichant une volonté de « réussite du plan de cinq ans pour les arts et la culture », le Ministère de l'Education Nationale annonce au BO n° 18 du 2 mai 2002, la création des PNR. L'objectif est de renforcer le partenariat entre les instituts universitaires de formation des maîtres, les centres régionaux de documentation pédagogique et les structures culturelles en associant leurs compétences et en mutualisant leurs moyens.

La circulaire décrit les missions confiées au P.N.R.

Concernant la formation initiale, les pôles vont contribuer au développement des dominantes « arts » que les IUFM mettent en place. Ils peuvent apporter leur soutien à des actions déjà existantes. En formation continue des personnels de l'E.N, les PNR « confortent la politique d'éducation artistique et culturelle à l'école menée par les recteurs en partenariat avec la DRAC et les collectivités. Ils proposeront des formations sur tout le territoire national. Des personnes-ressources seront identifiées pour participer aux plans académiques et départementaux de formation », en particulier pour le développement des classes à PAC. Par ailleurs, les P.N.R aident à structurer l'offre documentaire (repérage et sélection des ressources, description, localisation et conditions d'accès).

Au chapitre des missions complémentaires apparaissent l'édition multi-supports, les études la recherche la prospective, la gestion de pools à vocation régionale (cinéma, audiovisuel, numérique), l'aide à la production d'évènements (expos, spectacles)...

Rectificatif

Dans le n° 224 de "fenêtres sur cours", page 23, nous avons omis de signaler que l'ouvrage "une école sans violence" de Jacques Fortin a été écrit en collaboration avec Georges Fotinos.

Au menu de la C.A.P.N. du 6 juin, les affectations à titre permanent sur poste de réemploi au CNED, les départs en stage psychologue scolaire rentrée scolaire 2002, les départs en stages CAPSAIS rentrée scolaire 2002, les stages directeur établissements spécialisés 2002, l'avancement au titre de l'année scolaire 01-02 d'instituteurs et de P.E. détachés en France (reliquat) et l'avancement au titre de

l'année scolaire 01-02 d'instituteurs et de P.E. détachés pour servir hors de France, (reliquat)

Au titre de l'année 2002, 20 735 emplois de professeurs des écoles seront pourvus par la voie des listes d'aptitude départementales et des premiers concours internes. Le recrutement des professeurs des écoles par listes d'aptitude permettra à 17 625 instituteurs d'accéder à ce corps.

Lu dans le BO

- Scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage - encart n°10 du 25 avril 2002
- Un internat pour la réussite des enfants - n°18 du 2 mai 2002
- Politique de santé en faveur des élèves - n°18 du 2 mai 2002
- Mise en place du plan pour l'éducation artistique et l'action culturelle à l'école. Chartes pour une éducation en patrimoine " adopter son patrimoine " - n°18 du 2 mai 2002
- Pôles nationaux de ressources artistiques et culturelles dans les régions - n°18 du 2 mai 2002
- Amélioration de la sécurité des établissements scolaires - n°18 du 2 mai 2002
- Recrutement et intégration des travailleurs handicapés - n°18 du 2 mai 2002
- Avancement à la hors classe des professeurs des écoles rentrée 2002 - n°18 du 2 mai 2002
- Recrutement des professeurs des écoles par inscription sur des listes d'aptitude - n°18 du 2 mai 2002
- Programmes des universités d'été 2002 - n°18 du 2 mai 2002
- Orientations de l'enseignement en milieu pénitentiaire - n°18 du 2 mai 2002
- Diplôme de directeur d'établissements d'éducation adaptée et spécialisée - session 2003 - n°18 du 2 mai 2002
- Mise en place d'un enseignement bilingue par immersion en langues régionales dans les écoles, collèges et lycées - encart n°19 du 9 mai 2002
- Académies dans lesquelles est créé un conseil académique des langues régionales - encart n°19 du 9 mai 2002
- Mise en place d'un enseignement bilingue par immersion en langues régionales dans les écoles, collèges et lycées " langues régionales " - encart n°19 du 9 mai 2002
- Recrutement et formation des personnels des écoles, collèges et lycées " langues régionales " - encart n°19 du 9 mai 2002
- Accueil des élèves handicapés à la rentrée 2002 - n°19 du 9 mai 2002
- Adaptation et intégration scolaires : des ressources au service d'une scolarité réussie pour tous les élèves - n°19 du 9 mai 2002
- Les dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires dans le premier degré - n°19 du 9 mai 2002
- Les évaluations : les outils nationaux - année 2002-2003 - n°19 du 9 mai 2002

Questions / Réponses

Je suis en réadaptation, je ne peux plus enseigner devant des élèves, quelles possibilités s'offrent à moi ?

Le poste de réadaptation est attribué pour une année scolaire, deux renouvellements consécutifs sont possibles. Votre dossier est examiné courant mars par un " Groupe d'experts académique ". Cette commission est composée de représentants de l'administration, des médecins du rectorat, des assistantes sociales et des représentants du personnel. A ce propos, il est important de leur remettre un double de votre dossier afin qu'ils puissent appuyer votre demande.

Votre réadaptation peut se faire dans différents services, dans des écoles ou au CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)...

A l'issue de ces trois années, deux solutions sont envisageables : soit vous pouvez reprendre la classe, soit vous relevez d'un reclassement ou d'un aménagement de poste (les académies sont encore un peu frileuses mais les textes existent). N'hésitez pas à alerter les délégués du personnel du SNUipp.

Si vous ne relevez pas des deux points précédents, vous pouvez alors faire une demande de réemploi. Cette demande est examinée par le groupe académique d'experts qui émet un avis. Pour pouvoir prétendre au réemploi, il faut impérativement avoir effectué 3 années de réadaptation sur poste CNED, puisque le réemploi se déroule dans ce centre.

Si l'avis du groupe d'experts est favorable votre dossier est examiné par la CAPN au ministère mais attention un dossier avec un avis favorable de l'académie n'est pas forcément retenu par le ministère.

Titulaire d'une licence, j'ai demandé à suivre le stage psychologue scolaire. Comment les candidatures à ce stage sont-elles retenues ?

Les CAPD retiennent les candidatures répondant aux conditions suivant un barème départemental, qui seront soumises à l'avis de l'IUFM (centre de formation). En principe, la liste émise par la CAPD devrait comporter une fois et demi le nombre de places nécessaires au département. Les listes sont transmises sans ordre de priorité, c'est le centre de formation qui convoque les candidats stagiaires à des entretiens vers mars - avril procède au choix des candidats. La liste des candidats qu'ils proposent de retenir est ensuite transmise au ministère pour l'affectation des candidats dans les centres.

NBI
(coordonateurs de REP et de ZEP ,
classe relais, CLIN)

Le décret 2002-828 du 3 Mai 2002 " relatif à la NBI au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville dans les services du ministère de l'Education Nationale " a été publié au Journal Officiel du 5 Mai 2002 (P 8795).
Il y a un rappel à compter du 1^{er} Octobre 2000.

	Nombre de points
Coordonnateurs ZEP ou REP	30 ⁽¹⁾
Enseignants en classe relais	30 ⁽¹⁾
Coordonnateurs de classes relais	40 ⁽¹⁾
Enseignants exerçant en CLIN	30 ⁽¹⁾

(1) : NBI cumulable avec l'indemnité ZEP

Un programme incitatif pour réorienter la recherche

Le programme incitatif de recherches sur l'éducation et la formation marque une relance souhaitée de la recherche en éducation. Un enjeu de taille.



Le rapport d'Antoine Prost sur la recherche en éducation, commandé par le ministère, a peint un tableau peu plaisant de la recherche qui, dispersée et difficilement accessible, pâtit d'un manque de coordination manifeste.

Pour pallier cette carence, un programme incitatif (PIREF), dont l'objectif est de développer et de renouveler les perspectives de recherche en éducation, a vu le jour. Marie Duru-Bellat et Denis Meuret, tous deux professeurs à l'Université de Bourgogne et membres de l'Institut de Recherche en Economie de l'éducation (IREDU), ont été désignés à la direction de ce programme pour quatre ans.

La recherche en éducation ne souffre pas d'un manque d'intérêt des chercheurs « fondamentaux ». Pour preuve, la bibliographie toujours renouvelée dans ce domaine. Si difficulté il y a, c'est dans le choix stratégique de chantiers de recherche à développer.

Et c'est la première mission assignée à l'équipe du PIREF : renforcer la cohérence scientifique des recherches en éducation, les amener à mieux répondre à la fois aux besoins de l'institution et aux attentes des acteurs.

Le rapport Prost propose quatre questions peu traitées pour l'instant qui demanderaient un effort particulier : « les pratiques enseignantes et la gestion des étab-

lissements », « les effets des politiques de décentralisation et de discrimination positive », « les métiers enseignants et les pratiques de formation » et « les apprentissages dans le premier degré ». Pour cette dernière, le groupe de travail fait le constat d'une méconnaissance profonde de la façon dont se font les apprentissages à l'école. Quelles pratiques stimulent les appren-

tissages et quelles autres les freinent ? Aucune recherche d'ampleur n'a été faite sur le sujet, les observations restent bien souvent trop peu nombreuses.

D'autres contributions apparaissent, ainsi vient de paraître « Pour une philosophie politique de l'éducation » de Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet et Dominique Attavi, ouvrage, qui de façon originale, propose six questions sur lesquelles la philosophie politique doit se pencher : l'éducation, la république, l'enfant, l'égalité, la culture commune, le civisme.

Les enseignants de leurs côtés ont des demandes. Le SNUipp a déjà rencontré Marie Duru-Bellat pour discuter des questions que les enseignants du premier degré aimeraient voir entrer dans les projets de recherche. A celles de l'enfance en général, s'ajoutent les questions liées aux apprentissages qui prennent une dimension supplémentaire avec la parution des nouveaux programmes. La seconde Université d'automne, qui se déroulera du 22 au 24 octobre, devrait aussi permettre de dégager des questions qui auront vocation à trouver des réponses avec les chercheurs en éducation.

La traduction d'enjeux pédagogiques et sociaux en question de recherche gagnera à se faire en collaboration avec tous les acteurs, au premier rang desquels les enseignants.

Lydie Buguet

En ligne

Académie de Nancy-Metz

Site dédié à l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel Edité par le Ministère de l'Education Nationale



Si l'éducation aux médias et les enjeux médiatiques sont des sujets qui vous intéressent, ce site est conçu pour vous !

[http://www.ac-](http://www.ac-nancy-metz.fr/cinemav/sommaire.htm)

[nancy-metz.fr/cinemav/sommaire.htm](http://www.ac-nancy-metz.fr/cinemav/sommaire.htm)

Réseau éducation médias



Le Réseau Éducation-Médias est un organisme à but non lucratif offrant un site Internet sur l'éducation aux médias et leur influence dans le quotidien des enfants et des adolescents.

Les services du Réseau Éducation-Médias constituent à la fois un centre d'information et de partages d'idées et d'initiatives visant à promouvoir l'éducation médiatique à la maison, à l'école et dans les autres lieux communautaires. <http://www.reseau-medias.ca/fr/>

Cinegamin

Des documents destinés aux enseignants, aux animateurs ou aux parents, des documents destinés aux enfants, des



références de livres et documents "Ciné-Lecture", le catalogue des cahiers de notes et

des cartes Ecole et Cinéma, une liste de liens utiles

<http://cinegamin.free.fr/pages/docpeda/liste.htm>

Blacks, blancs, beurs... et les autres

Racisme et citoyenneté

Le 30 avril, dans un appel à voter contre Le Pen75 créateurs et médiateurs du livre pour les jeunes mettaient en évidence le rôle que peut jouer la littérature de jeunesse Pour que les enfants soient, plus que jamais, des citoyens actifs, ouverts à toutes les cultures, porteurs d'exigences et de rêve autour de la liberté, de l'égalité et de la fraternité » . Voici quelques livres parmi d'autres, qui parlent de solidarité, de différence et de multiculture, de pouvoir et de démocratie de citoyenneté...

Le premier livre de toutes nos couleurs, A. Serres, Zaï - Rue du Monde 2001-ALBUM-DOC (13,5 euros) Dès 6 ans

Cet " imagier-citoyen ", clair et attrayant avec son graphisme multicolore, permet au jeune lecteur d'interroger le monde qui l'entoure, d'en comprendre les différences, les richesses et de le respecter. Sur la page de gauche, un texte explicatif. A droite, des dessins à la craie et des photographies en noir et blanc, où s'insèrent des paroles d'enfants, dans leur langue d'origine. Ici et là des mini-infos dans des carrés de couleur... En onze chapitres, l'enfant découvre notre Monde, de l'Afrique à l'Amérique, l'histoire du racisme et l'Holocauste, les diverses cultures, les religions...et même les cuisines. De quoi engager la discussion et surtout, aller vers les autres avec curiosité et bonheur.

Chanter contre le racisme, Collectif, C.Guy enon-Duchêne - Mango/Dada (Allons z'enfants) 2002 - ALBUM (23 euros) Dès 8 ans

Ce grand album, magnifiquement illustré

regroupe les textes de dix-neuf chansons engagées . Il est accompagné d'un CD audio. De grands artistes d'hier et d'aujourd'hui y chantent la douleur des exclus, l'acceptation de l'autre et la chaleur du métissage. On savoure ainsi le " Né quelque part " de M. Leforestier, " Amstrong " de Nougaro, la " Lily " de P. Perret, et aussi Manu Chao, Rachid Taha, les Têtes Raïdes ou Zebda. " Fasse que le chant pluriel et multicolore des Hommes épuise un jour racisme, antisémitisme et xénophobie ". C'est réconfortant !

Rougejaune et blanche , B. Minne , C. Cneut - Pastel 2002 -ALBUM (12 euros) Dès 6 ans

Au jardin, quatre petites filles construisent une cabane et jouent ensemble, jusqu'au jour où, la petite fille Rouge prend le pouvoir, décrète que la cabane est à elle et que les autres doivent obéir. Jaune, Noire et Blanche s'exécutent puis finissent par se rebeller et partent avec fracas construire leur propre bateau. Rouge se retrouve seule dans sa cabane, petit despote sans sujets. Elle apprendra bien vite la valeur de l'amitié, le partage du pouvoir et les règles de la démocratie...Le message est superbement servi par les illustrations. C. Cneut joue des cou-

leurs, de l'ocre au rouge, des matières, des corps aériens et ses petites filles aux traits du visage gommés atteignent à l'universel .

Les chefs et les autres, B. Labbé, M. Puech, J.Azam - Milan (Goûters Philo) 2001- DOC (4,27 euros) 9/12 ans

Une petite collection innovante qui cherche à susciter le questionnement des enfants à partir de situations problèmes concrètes. Ici, réflexion sur la nature du pouvoir : les chefs et les autres, thème souvent abordé par les enfants, ou qui dirige et comment , qui lui confère ces pouvoirs ? au nom de quoi ? qui est responsable ?... En mots simples, une réflexion importante.



Le monde est un village, D. J. Smith, S. Armstrong - Circonflexe (Aux couleurs du monde) ALBUM-DOC (11 euros) Dès 8 ans.

Et si notre vaste monde de 6,2 milliards de terriens n'était qu'un village de 100 habitants...Cette astuce permet à l'enfant de s'approprier une foule d'informations. Ainsi, 61 villageois (61%) seraient asiatiques et 1% français ; le village-Terre fournit une nourriture abondante, pourtant 76% souffrent de la faim et 26% risquent de mourir de dénutrition, tandis que 24 % seulement ont assez à manger. Ceux-là sont massivement originaires des pays industrialisés les plus riches...Et la répartition des richesses ? l'eau ? l'électricité, l'éducation et l'espérance de vie ? Et pourquoi ça ?.. Tout jeune, devenir un citoyen, c'est aussi se mêler des affaires du monde.

Marie-Clair e Plume



¹ Rue du Monde propose également une exposition murale sur les thèmes abordés, intitulée " La Terre est ma couleur ". Cf aussi " Le grand livre contre le racisme " Rue du Monde "Le racisme expliqué à ma fille, T. Ben Jelloun - Seuil , " Savoir faire face au racisme ", E.Vaillant - Milan (Les Essentiels junior), Le racisme, de la traite des noirs à nos jours, P. Godard - Autrement

Une coalition mondiale contre la peine de mort

Afin de " mondialiser les droits de l'homme " et de renforcer la pression internationale pour faire basculer la majorité de pays qui condamnent encore à mort, les abolitionnistes viennent de se structurer en coalition mondiale.



Image extraite du film documentaire de Jean-Xavier de Lestrade «Un coupable idéal», primé aux Oscars l'an dernier... Procès d'un adolescent injustement accusé de meurtre. Rediffusion le 2 juin sur Arte

Le 13 mai s'est constituée à Rome la coalition mondiale contre la peine de mort regroupant des grandes ONG (Amnesty International, FIDH, Sant' Egidio, associations américaines et japonaises) mais aussi des barreaux d'avocats, des collectivités locales (Rome, Grenoble, Genève) et des syndicats. Afin de renforcer le front abolitionniste contre les pays qui continuent de condamner à mort et d'exécuter, les présents ont adopté une charte de fonctionnement et élu un comité de pilotage de 11 membres (dont la FSU). Ensemble Contre la Peine de Mort, ONG française, assurera le secrétariat exécutif international de la coalition. Signe fort : la présence du maire de Washington et son engagement à lutter contre la peine de mort aux USA (dont certains Etats condamnent encore à mort des mineurs).

Le prochain congrès mondial se tiendra d'ailleurs à Washington en 2004.

Parmi ses projets à venir, la coalition entend faire pression sur le Conseil de l'Europe afin qu'il tienne son engagement de revoir le statut officiel d'observateurs des USA et du Japon à partir de janvier 2003, si ceux-ci ne présentent pas de progrès tangibles sur le terrain de la peine de mort. Elle prépare aussi pour 2003 une journée mondiale contre la peine de mort (qui deviendrait rituelle) et des campagnes d'opinion communes autour de condamnés pour éviter leur exécution. Enfin, la coalition envisage de dégager des moyens pour aider, plus particulièrement, les abolitionnistes japonais, militants dans un pays où la peine de mort reste très plébiscitée par la population.

« Le travail contre la peine de mort commence à marcher » note avec espoir

Michel Taube, président d'ECPM et de la coalition. 79 pays l'ont abolie, dont plus de 20 dans les dix dernières années. Certes, plus de la moitié des pays du monde (115) l'ont toujours dans leur législation et environ 80 exécutent encore les condamnés, mais les exécutions sont moins nombreuses.

« Tous les corps de la société sont concernés par cette lutte, explique Michel Taube qui se félicite de l'engagement d'acteurs sociaux au-delà des associations abolitionnistes, car si 80% des condamnés le sont pour des droits communs, beaucoup sont aussi des gens qui ne sont pas d'accord avec les régimes autoritaires en place (enseignants, syndicalistes, journalistes ou politiques) ». Un combat qui se fonde sur une conception de la justice qui refuse de rimer avec vengeance. « La peine de mort ajoute de la violence et ne contribue pas à réparer les dommages causés. De plus elle n'est pas dissuasive, comme le montrent toutes les études de criminologie » ajoute-il.

Aussi, à côté d'un travail militant indispensable, le travail de pédagogie sur le sens de la justice est-il fondamental. Fondamental, aussi, dans les pays qui ont déjà aboli la peine de mort et où beaucoup reste à faire sur le suivi et la réinsertion des condamnés.

Céline Lallemand

Ensemble contre la peine de mort
84 rue de Wattignies 75012 Paris
tel 01 43 43 90 01
internet www.abolition-ecpm.org

Leur avis

Parmi les cinq confédérations désignées représentatives, les deux plus importantes, la CFTD et la CGT, se prononcent pour le passage à l'accord-majoritaire à l'inverse du système actuel de représentativité des syndicats. Quant à FO, la CGC et la CFTC, elles sont très réticentes à tout changement.

Pierre-Jean Rozet, responsable de la CGT

« Le fait de basculer vers des accords majoritaires engage une grande responsabilité de la part de la CGT. Elle pourra faire pencher la majorité d'un côté ou de l'autre. Le dialogue avec le collectif de travail va en sortir modifié, avec plus de concertation entre organisations.

Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA

« Ce principe (la représentativité actuelle) n'est pas démocratique, il suffit pour ces confédérations d'avoir un seul syndiqué dans l'entreprise pour qu'il soit considéré comme représentatif, alors que l'UNSA doit démontrer sa légitimité ».

Pour FO qui se refuse à répondre à la question

« En voulant instaurer le principe du contrat collectif générant du droit dans la fonction publique, le gouvernement cherche en fait à faire cautionner par les organisations syndicales les orientations prises dans un contexte libéral de restrictions budgétaires... »

Social : une envie de démocratie

Une réforme dans le public, une convention dans le privé peuvent-elles être pensées et accomplies de manière durable sans négocier ? Et avec qui négocier ?

Jacques le Goff, universitaire et spécialiste du droit du travail rappelle, que « la démocratie sociale est indissociable de la démocratie politique » et que lorsque celle-ci « faiblit, comme c'est le cas à l'heure actuelle, c'est toute la démocratie qui s'en trouve affectée » ; « la citoyenneté sociale est aujourd'hui impérieuse »⁽¹⁾.

Malgré « une difficulté française à rentrer dans la logique de la négociation », la France est le premier pays au monde en matière de conventions collectives : elles couvrent 97% des salariés du secteur privé. « Le paradoxe, nous dit l'universitaire, c'est que la négociation est efficace en France, mais pas la démarche ». Cependant, « les principaux syndicats, y compris la CGT, admettent (aujourd'hui) la fécondité du face à face avec le patronat » confirme Jacques le Goff⁽²⁾. Evolution qui peut aussi s'expliquer par une plus grande capacité des organisations à s'inscrire dans un syndicalisme de proposition.

En France, dans le secteur privé, une convention collective peut être conclue avec un seul syndicat considéré comme représentatif, même ultra minoritaire. La convention peut acquérir une valeur juridique et faire l'objet d'une procédure d'extension. Certains syndicats n'ont donc pas à prouver leur représentativité. L'arrêté du 31 mars 1966 a en effet désigné comme représentatives de droit au niveau national les confédérations CGT, CFTD, FO, CFTC et CGC.

Dans la Fonction Publique, rien n'oblige l'état à négocier. « Le renouveau du dialogue social n'est pas seulement une question de méthode, c'est d'abord une question de volonté politique » conclut la FSU



Le renouveau du dialogue social est d'abord une question de volonté politique

dans sa contribution au « Livre blanc » sur le dialogue social⁽³⁾. Dans la dernière période, le refus gouvernemental de répondre aux revendications des personnels a constitué le blocage principal notamment sur la question salariale.

La grande majorité des syndicats se prononce pour l'instauration de négociations obligatoires dans la Fonction Publique sur des questions récurrentes (Salaires notamment, carrières des personnels, RTT).

Cependant les accords conclus dans la Fonction Publique n'ont aucune valeur juridique. La portée d'un accord est surtout subordonnée au nombre et à la représentativité de ceux qui le signent. Les organisations les plus représentatives (FSU, UNSA, CGT, CFTD) se prononcent d'ailleurs pour une prise en compte des seuls accords majoritaires (représentativité réelles des signataires et consultation des salariés). La FSU demande toujours l'abrogation de l'amendement Perben à la loi du 16 décembre 1996 qui réserve la présentation de candidats aux élections professionnelles aux seules organisations considérées comme « représentatives ». Une conception particulière du dialogue social qui donne à l'employeur la possibilité de peser a priori sur le vote des salariés et de « présélectionner » les organisations avec qui il entend dialoguer.

Gilles Sarrotte

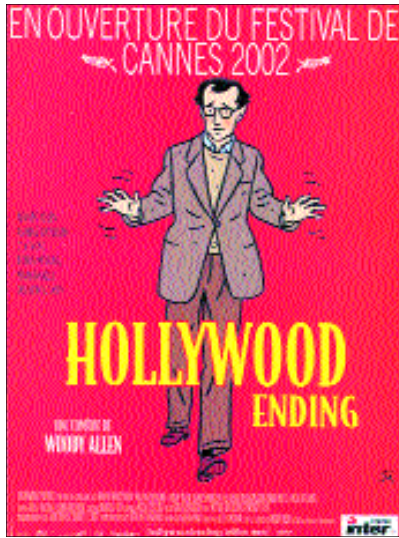
(1) interview dans libération 13/05/02

(2) "Droit du travail et société", Jacques le Goff, Tome 2 "Les relations collectives de travail" (Postface Edgar Morin) Presses universitaires de Rennes.

(3) "Le livre blanc" : rapport sur le dialogue social dans la fonction publique remis en janvier 2002 par Jacques Fournier, Conseiller d'Etat, à Michel Sapin alors Ministre de la Fonction Publique.

Hollywood ending

Il y a une ressemblance entre l'art de Woody Allen et celui de Sacha Guitry. Qui penserait qu'ils ne sont que des diseurs de bons mots se tromperait lourdement. Ces "bons mots" sont en fait la section rythmique de leurs musiques respectives. Dans les deux cas, les dialogues sont éblouissants parce qu'ils le sont sur le papier, mais surtout parce qu'ils sont le soutien d'un mouvement totalement cinématographique qui ne doit rien à la littérature ou à la tradition du mot d'esprit. Il n'est que de voir la première rencontre dans un bar élégant de Manhattan entre Val Waxman ("l'homme de cire") et son ex-femme, une séquence qui vaudrait à elle seule d'être longuement analysée dans les écoles de cinéma. Chaque mouvement de caméra, chaque parti pris gestuel des acteurs, chaque rupture de rythme dans le



déroulé de la séquence est un défi au cliché et à la convention (car quoi de plus conventionnel qu'un dialogue à une table de café ?). Bien sûr le dialogue est un feu d'artifice, mais si on regardait la séquence en coupant le son, on verrait à quel point Woody Allen, comme cela a été démontré pour Charlie Chaplin, n'est pas seulement un grand clown mais un véritable cinéaste, à l'égal des plus grands. Même s'il déclarait le jour de l'ouverture du Festival de Cannes "était pire que le dernier". Ce n'est pas de la fausse modestie (il est sans doute au-dessus de ça), c'est l'insatisfaction permanent du grand artiste au travail.

René Marx

« Sécularisme et/ou éducation : prendre le risque de la relation »

Journée de réflexion, d'échanges et de propositions organisée par l'association Intermèdes.

Le 5 juin 2002 à Longjumeau (Essonne)
Rens. : 01 64 48 60 61.

« Ecrire : quels enjeux dans la formation et dans la classe »

Conférence débat avec Philippe Joutard, Nicole Wells et Henriette Zoughebi.

Le 6 juin 2002 à l'IUFM de Créteil

« Danse... côté cour »

De la maternelle au collège, des enfants, des collégiens et des compagnies de danse sont sur scène.

Jusqu'au 21 juin 2002 dans six communes des Hauts-de-Seine.

Rens. Direction de la communication du Conseil général des Hauts-de-Seine : 01 47 29 30 31.

« Former c'est transformer oui mais comment ? »

Université d'été du GFEN (groupe français d'éducation nouvelle) à Talence près Bordeaux, du 10 au 13 juillet.

Contact : GFEN, 6 avenue Spinoza, 94200 Ivry.

01 46 72 53 17 / gfen@worldonline.fr

La cinquième édition du Printemps des poètes

Elle aura cette année pour thème les "Poésies du monde" : il s'agira de mettre en valeur la poésie étrangère d'hier et d'aujourd'hui, les œuvres de nombreux poètes étrangers vivant en France et, à travers l'échange linguistique, le dialogue des cultures et des conceptions du monde qu'elles véhiculent.

Du 10 au 16 mars 2003.

Musique

Hommage et folie douce

Après Chet Baker, Enrico Rava et Paolo Fresu nous dévoilent tout l'amour qu'ils portent à Miles Davis dans un album hommage. Du swing, de la douceur et de la force. Les écoles françaises et italiennes sont au rendez-vous pour un magnifique témoignage de reconnaissance musicale.

Il sera question de voyage dans cet album. Normal direz-vous pour un des plus grands clarinettes klezmer actuel. Voyage dans l'espace d'une musique partie il y a un siècle d'Europe de l'Est pour accoster à New-York; mais également voyage dans le temps parce qu'il est question de réconcilier l'an-

cient et le moderne. Quelques mélodies populaires à la sauce Jazz, Rock ou Funk pour un ensemble Madness. Des sonorités sublimes lorsqu'elles ne sont pas trop électriques et un parcours entre la nostalgie et l'allégresse.



Laur e Gandebeuf

Enrico Rava Play Miles Davis
Label Bleu 6639/HM 83 / David Krakauer's Klezmer Madness!
The twelve tribes Label Bleu 6637/HM83

En concert en juin 2002 : 25 Eglise, St Paul les Dax (76) ; 26 au 29 Festival, Cracovie / Pologne

Jean-François Amadieu :

« pour un examinateur, la beauté c'est du talent »

Pourquoi avoir choisi de travailler sur le thème du poids des apparences ?

Cette question est traitée sérieusement aux Etats-Unis mais en France il y a manifestement un tabou sur le sujet. Il n'y a pas de raison d'oublier cet élément qui est essentiel dans la reproduction sociale. C'est parce qu'il y a un problème de dégradation de l'inégalité des chances qu'il est important de traiter de l'apparence. C'est une des clés par laquelle cette reproduction sociale s'opère.

En quoi le fait pour un enfant d'être " beau " est-il une clef de sa réussite scolaire ?

Tout part de préjugés ou de stéréotypes qui associent un trait de personnalité à un type d'apparence physique. Ces préjugés sont nombreux, convergents et internationaux. L'association du beau avec une série de qualité est frappante. Un jeune enfant en fonction de son apparence physique et vestimentaire va déclencher des réactions positives et négatives chez son entourage, à l'école comme ailleurs. Le problème c'est que ces préjugés sont profondément ancrés dans l'inconscient de chacun. Pour preuve, l'association du beau et du bon se retrouve déjà chez les Grecs. On a affaire à une construction sociologique qui a progressivement consolidé les stéréotypes. L'enfant, dès son plus jeune âge, est baigné dans ces préjugés. Le beau prince rencontre toujours la belle princesse. Tout les contes sont sur le même modèle. Et c'est un phénomène transculturel.

Mais il n'y a aucune corrélation entre le fait que quelqu'un soit beau et intelligent.

Quand vous écrivez " pour un examinateur, la beauté c'est du talent " n'est ce pas un peu exagéré ?

La beauté va permettre à des gens moins performants de s'en sortir. Elle améliorera un peu l'évaluation de ceux qui sont déjà bons et à l'inverse quelqu'un qui est clairement défavorisé par son apparence sera durement pénalisé en cas de faute. La beauté joue comme un amplificateur à la baisse,



Jean-François Amadieu, professeur à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, enseigne la sociologie et la gestion des ressources humaines. Il vient de publier : " Le poids des apparences. Beauté, Amour et Gloire " paru aux éditions Odile Jacob

comme une aggravation. Le physique d'un élève prédit entre 20 et 40% de la variance de ses résultats scolaires, soit autant que ses compétences proprement scolaires. L'impact des préjugés est clair. Cela ne veut pas dire que les enseignants mettent des notes de gueule. Mais ils sont un peu influencés à leur insu. Plus on a conscience soi-même de ce facteur de discrimination et mieux on peut le prévenir.

La distinction entre le beau et le moins beau n'est elle pas toutefois subjective ?

Oui, chacun peut considérer que tout cela est relatif. Mais il y a un accord important des individus pour juger une personne comme ayant un visage moyen ou moins beau. Il existe une sorte de convergence, de

norme standard. A cause de cela nous sommes certains qu'un individu ne peut pas éviter d'avoir perçu en une fraction de seconde la beauté d'un individu. C'est un phénomène inconscient. Il faut s'efforcer d'en prendre conscience et de combattre les préjugés. Faire composer des enfants par écrit permet de ne prendre en compte que ses performances.

C'est pour cela qu'il faut absolument conserver des épreuves comme le bac, où l'on compose anonymement. Sinon l'appartenance sociale et l'apparence physique vont interférer.

Faut-il pour autant réformer les concours d'entrée aux grandes écoles qui reposent sur un grand oral ?

Je crois qu'il faudrait diminuer la part de ces oraux sans pour autant les supprimer. Mais il faudrait que tous les candidats soient préparés à armes égales. Tout le monde doit maîtriser les codes sociaux d'apparence afin de limiter cette pénalisation. Et le concours de Sciences Pô. est presque caricatural. En plus de l'oral il y a une épreuve de culture générale ainsi qu'une épreuve d'anglais qui est l'apanage des classes supérieures. L'école de la République ne permet pas aujourd'hui de maîtriser la langue anglaise. De plus, elle ne va pas vous habituer aux codes d'apparence de la grande bourgeoisie, aux habits de classe. Tous le monde doit avoir les clés. Et c'est le rôle de l'école de les donner. C'est une mission éducative fondamentale d'explication des mécanismes sociaux et d'explication de règles sociales.

Pardonne-t-on plus facilement leurs erreurs aux beaux ?

Bien sûr, c'est une injustice fondamentale. Si un enfant laid commet une erreur, on va penser que c'est dans sa nature, qu'il va recommencer. C'est un peu le phénomène Poil de Carotte. Cela engendre des problèmes de prédiction créatrice.

Caroline Bagur

